



AUJOURD'HUI: ENSOLEILLÉ
MINIMUM: 11° MAXIMUM: 22°
DEMAIN: AVERSES. DÉTAILS PAGE A 2

Johnson chef du PQ



M. Johnson et sa femme, Mme Marie-Louise Parent, ainsi que leurs principaux organisateurs, hier soir.

IL DEVIENDRA CETTE SEMAINE LE 24^e PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

M. Pierre Marc Johnson a été élu hier président du Parti québécois et il deviendra cette semaine le vingt-quatrième premier ministre du Québec.

LOUIS FALARDEAU

Il succède à ces deux fonctions à M. René Lévesque qui a remis des hier sa démission comme député de Taillon. Il était chef du PQ depuis sa fondation, en 1968, et premier ministre depuis le 15 novembre 76.

Comme on s'y attendait, M. Johnson l'a emporté au premier tour de scrutin avec 58,5 p. cent des voix. C'est Mme Pauline Marois qui s'est classée deuxième (20 p. cent), devant M. Jean Garon (16,2 p. cent). Suivent, dans l'ordre, Guy Bertrand, Francine Lalonde et Luc Gagnon.

La victoire de M. Johnson n'a jamais fait de doute et dès

19 h 33, une demi-heure après la fermeture des bureaux de scrutin, on le déclarait élu. La présidente d'élections du parti, Mme Francine Jutras, a toutefois attendu à 20 h 52 pour annoncer officiellement son élection.

Sa victoire est aussi à peu près totale, puisqu'il l'emporte dans toutes les régions et dans 118 des 122 circonscriptions. M. Garon a fini premier dans sa circonscription de Lévis (où le nouveau chef est troisième), dans Louis-Hébert et dans Mercier, alors que Mme Marois n'a triomphé que dans son fief de La Peltre.

M. Johnson l'a aussi emporté facilement dans toutes les circonscriptions qui étaient représentées par des députés orthodoxes, y compris Maisonneuve où Mme Louise Harel appuyait Mme Marois.

Plus des deux tiers des mem-

voir JOHNSON en A 2

LES RÉSULTATS

	NOMBRE DE VOIX	%
GUY BERTRAND	2733	2,8
LUC GAGNON	1046	1,1
JEAN GARON	15730	16,2
PIERRE MARC JOHNSON	56925	58,5
FRANCINE LALONDE	1484	1,5
PAULINE MAROIS	19471	20

graphique Jacques Normandin, LA PRESSE

Les résultats par comté

page A 12

Johnson a dominé dans toutes les régions

page A 4

Lévesque a remis sa démission comme député

page A 5

L'éditorial de Michel Roy

page A 6

Johnson ressemble à un premier ministre

page A 8

L'enthousiasme n'était pas à son comble...

page A 9

LE CABINET JOHNSON

Faire neuf tout en maintenant l'unité

Elu chef du Parti québécois, et à la veille d'être assermenté comme premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson devra prendre dans les prochains jours une série de décisions très importantes.

Marge de manœuvre

M. Johnson voudra d'abord savoir de quelle marge de manœuvre il dispose. Seuls ses deux ministères — Justice et Affaires intergouvernementales canadiennes — sont théoriquement libres, encore qu'il est fort possible qu'il conserve le deuxième puisque la question constitutionnelle relève du premier ministre à Ottawa.

Mais des ministères — Yves Bérubé et Yves Duhaime — ayant déjà annoncé qu'ils ne se représenteraient pas et d'autres — Clément Richard et Marc-André Bédard — n'ayant toujours pas pris de décision, il peut leur proposer ou, dans certains cas leur imposer, de vivre les derniers mois de leur carrière politique comme simples députés.

Il peut également indiquer à certains, en ne les ramenant pas au Cabinet, qu'il souhaite les voir prendre leur retraite. Une rumeur veut que ce soit le sort qui attend M. Marcel Léger.

L'opération est toutefois délicate. S'il désire siéger pendant quelques semaines, il ne peut se permettre de prendre une décision qui provoquerait la démission immédiate d'un seul de ses députés. Il doit aussi éviter de se faire des ennemis qui pourraient mettre en péril une circonscription péquiste lors de l'élection générale.

Malgré ces contraintes, il est quand même probable que M. Johnson sera en mesure de libérer au moins une demi-douzaine de portefeuilles.

Marois et Garon
Il voudra d'abord accorder

une importante promotion à Mme Pauline Marois. Sa deuxième place dans la course, mais aussi son évidente rentabilité électorale, ne lui laisse de toute façon pas d'autre choix.

Si M. Marc-André Bédard annonce sa retraite, il peut offrir le poste de vice-premier ministre à Mme Marois, au risque de mécontenter fort M. Jean Garon, qui le convoite. Plus un ministre de tout premier ordre, peut-être l'Éducation ou, mieux, un nouveau ministère de l'Emploi, qui réunirait son portefeuille de la Main-d'œuvre et celui de l'Emploi et de la Concertation que détient Robert Dean.

M. Garon aura aussi droit à certains égards s'il accepte de se rallier complètement. Il pourrait se retrouver aux Finances, au Commerce extérieur, à Indus-

voir CABINET en A 2

AUJOURD'HUI

CIDRE

Parce qu'elle insiste pour gratifier son nouveau produit d'un nom générique anglais, « cooler », la cidrerie Lubec est en butte à l'Office de la langue française et au ministère de l'Industrie et du Commerce qui bloquent la mise en marché d'une boisson légèrement gazéifiée et alcoolisée. Ce breuvage, qui ressemblerait, dit-on, au Twist Shandy récemment mis en marché par la brasserie Labatt, serait toutefois d'un goût différent. **page A 2**

HYDRO

Les monteurs de lignes et émondeurs québécois ont déjà rétabli le courant électrique dans plus de 30 000 foyers du Connecticut. Les spécialistes d'Hydro-Québec prévoient être rentrés au bercail le week-end prochain, après mission accomplie. **page A 3**

VENTES

Les commerçants québécois, qui font déjà de bonnes affaires grâce à la prodigalité retrouvée des consommateurs, s'apprêtent à accueillir à bras ouverts la clientèle des Fêtes. **page C 1**



JAMES DEAN

Après un oubli passager, le mythe James Dean commence à revivre dans l'esprit de la jeunesse américaine. **page C 4**

SONDAGE

Moins d'un Canadien sur 10 et seulement 17 p. cent des Québécois croient qu'il existe un mouvement sécessionniste actif dans leur province. **page A 10**

MERCEDES

En adoptant de nombreuses innovations technologiques, Mercedes-Benz prouve une fois de plus que ses produits demeurent le synonyme du perfectionnisme, en automobile. **page B 8**

GREENPEACE

L'hebdomadaire Le Point met l'Élysée en cause, pour la première fois, dans le scandale sur le sabotage du Rainbow Warrior, en Nouvelle-Zélande. Le journal cite notamment trois conseillers du président qui auraient ordonné au patron du contre-espionnage d'« agir » contre Greenpeace. **page B 8**

MEXIQUE

Deux autres nourrissons sont retrouvés vivants, neuf jours après le séisme, à Mexico. **page B 11**

SOMMAIRE

Annonces classées B 6, B 7, C 7 à C 11

Arts et spectacles
— Informations..... C 4 à C 6
Décès, naissances, etc. C 12
Échecs..... C 7
Economie..... C 1, C 2
Éditorial..... A 6
FEUILLETON..... C 9
Horoscope..... B 7
L'auto..... B 1 à B 5
Le monde..... B 8
Loterie - résultats..... A 10
Météo..... A 2
Mots croisés..... C 11
« Mot mystère »..... C 8
Quoi faire aujourd'hui..... C 13
Tribune libre..... A 7

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées..... 12 et 13
Mots croisés..... 18

Los Angeles/
San Francisco **175** \$
À partir de Aller simple

CONDITIONS

Le tarif indiqué est celui d'un aller simple et est en vigueur à l'achat d'un aller retour. Il est en vigueur sur certains vols et certains jours. Les places sont limitées. Les billets doivent être achetés dans les 14 jours suivant la réservation et au moins 30 jours avant le départ. Aucun remboursement ni changement. Séjour minimum: jusqu'au premier dimanche après le départ. Séjour maximum: 30 jours. Ce tarif est sujet à l'approbation gouvernementale. Pour en savoir plus long ou pour réserver, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 931-4411.

*Base sur le prix aller retour



AIR CANADA

DRF 718



En attendant le résultat du scrutin, Pierre Marc Johnson a semblé amusé par le baillement que n'a pu retenir son fils de huit ans, Marc-Olivier, probablement moins conscient que son entourage de l'importance des minutes qui s'écoulaient.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE A 1

bres en règle du Parti québécois — plus de 97 000 — ont exercé leur droit de vote.

Tous les candidats se sont ralliés à M. Johnson. Mais si Mme Marois l'a fait sans réserve et avec le sourire, M. Garon s'est fait prier et n'a pas caché son amertume. Il a toutefois accepté de monter sur la scène avec les autres candidats pour féliciter le vainqueur et lui lever le bras.

La ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu a de son côté dit à M. Johnson qu'elle était prête à l'aider à assumer ses lourdes responsabilités avant de lancer, à propos de la prochaine élection: « Pierre Marc, c'est ensemble que nous gagnerons! »

M. Guy Bertrand, le seul des candidats qui n'était pas à l'aréna Maurice Richard pour le dévoilement des résultats, a appelé le vainqueur pour le féliciter et lui annoncer son « ralliement ». Il s'est dit prêt à travailler avec lui pourvu que ce soit pour faire l'indépendance. Mais ses partisans de Montréal ont déclaré qu'ils quittaient un parti devenu fédéraliste.

M. Bernard Landry, qui s'était retiré de la course à mi-parcours, a fait parvenir à M. Johnson un télégramme chaleureux dans lequel il offre de servir à ses côtés et lui souhaite de remporter la prochaine élection et de donner aux Québécois un pays « complet et reconnu ».

M. Lévesque, enfin, n'a pas commenté le choix de son successeur et s'est abstenu de toute déclaration.

Dans son discours d'acceptation, le député d'Anjou a eu un bon mot pour tous ses concurrents malheureux, rappelant les principaux thèmes des campagnes de chacun et leur promettant qu'ils seraient au nombre de ses priorités.

Pas d'État dans les médecines douces!

MAGOG (PC) — « Certaines personnes ont annoncé que ce colloque allait faire sortir les médecines douces de la clandestinité au Québec, mais si cela devait être le cas, j'en serais malheureux », a déclaré Jacques Dufresne, organisateur du colloque sur les médecines douces et le système de santé québécois qui s'est tenu au Centre d'art d'Orford en fin de semaine.

Il a expliqué ce paradoxe en déclarant qu'il n'était pas souhaitable que les médecines douces s'institutionnalisent au Québec:

« Les incursions de l'État dans vos domaines respectifs amèneront à des contrôles, à une manipulation, à des incursions qui enlèveront de leurs efficacité aux médecines qui sont à la recherche du corps perdu », a-t-il déclaré.

M. Dufresne a évoqué les problèmes rencontrés par les méde-

ciens et les autres thérapeutes qui pratiquent les médecines douces après avoir identifié des sujets comme la formation, ou la vérification de connaissances et de la compétence, et les solutions proposées qui passeraient par un contrôle étatique.

Plus tôt, Louise Guyon, de la direction générale des programmes et services sociaux du ministère des Affaires sociales, avait fait la synthèse du colloque en évoquant elle aussi les dangers de l'institutionnalisation des médecines douces et parallèles.

Affirmant qu'à son avis, ces médecines étaient déjà tombées dans deux des mêmes pièges que la médecine officielle, elle a mentionné les dangers de la centralisation des thérapeutes dans les centres urbains au dépens des régions éloignées, et un vocabulaire hermétique peu accessible au public.

M. Johnson est le premier chef de parti au Canada, et même en Amérique, à être élu au suffrage universel des membres. Il réalise une autre première en devenant le premier fils de premier ministre à accéder à cette fonction. Son père, Daniel Johnson, a été chef du gouvernement québécois de 1966 à 1968.

Le nouveau chef a aussi innové en prononçant quelques mots en anglais devant les militants péquistes. Mais ce qui est probablement une première a été bien reçue parce qu'il avait eu l'habileté de prononcer d'abord quelques phrases en espagnol, en grec et en italien.

M. Johnson doit s'entretenir aujourd'hui avec M. Lévesque pour décider de la date de la passation des pouvoirs. On s'attend à ce qu'elle se fasse mercredi ou jeudi, alors que le second présentera sa démission au lieutenant-gouverneur et lui suggérera de demander au premier de former un gouvernement.

M. Johnson devrait alors être immédiatement assermenté en même temps que son Conseil des ministres.

La mise en marché d'un « cooler » retardée par l'Office de la langue

De l'avis de l'Office de la langue française et du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), il est hors de question qu'une boisson d'origine québécoise fabriquée à base de vin ou de cidre puisse porter un nom anglais. Cette décision retarde le lancement sur le marché d'un nouveau produit à base de cidre.

MICHEL GIRARD

Telle est la réponse que le directeur du Service de l'industrie des boissons alcooliques du MIC, Jacques Ouimet, a communiquée à la cidrerie Lubec au sujet du nouveau produit qu'elle désire lancer dès le début de l'année prochaine.

Le nouveau breuvage dont le nom est remis en question est un « cooler » à base de cidre, une sorte de boisson gazeifiée, fruitée et légèrement alcoolisée (2 à 3 p. cent d'alcool).

Même si le goût est différent, ce nouveau produit ressemblerait, dit-on, au Twist Shandy que la Brasserie Labatt a récemment

mis sur le marché. Le petit goût de la bière fait évidemment place à celui du cidre!

Selon le propriétaire de la cidrerie Lubec, Jean-Denis Côté, les « cooler » à base de vin connaissent présentement une popularité qui croît en flèche en Amérique du Nord.

« Il va de soi, ajoute-t-il, qu'un « cooler » à base de cidre aurait de bonnes chances de faire une intéressante percée sur le marché québécois. D'après nos prévisions, il serait possible d'en vendre de un à deux millions de litres dès la première année. Le prix de ce « cooler » serait légèrement plus élevée que la bière... »

« La mise au point du produit est faite, dit-il. Nous sommes prêts. Ce qui retarde le lancement c'est un problème de francisation du mot « cooler ». Le terme « cooler » sert à désigner une boisson spécialisée au même titre que le mot vodka. Mais les gens de l'Office de la langue française et du MIC refusent cette interprétation... »

Appelé à commenter le refus

du mot « cooler », le directeur du Service de l'industrie des boissons alcooliques du MIC, Jacques Ouimet, a dit à LA PRESSE que ce terme n'était pas conforme à l'interprétation que l'on peut faire du règlement portant sur l'appellation du vin et du cidre fabriqués ou embouteillés au Québec.

Ce règlement adopté en 1983 respecte l'esprit de la loi 101. Il prévoit notamment que l'appellation d'un produit à base de vin ou de cidre fabriqué au Québec doit obligatoirement porter un nom français puisque c'est la langue principale de la province.

« Nous avons consulté, précise M. Ouimet, l'Office de la langue française pour savoir si on pouvait utiliser le mot « cooler » pour désigner cette nouvelle boisson à base de cidre. L'Office a dit non. Maintenant on essaie de voir s'il n'y aurait pas moyen de trouver un sorte de compromis avec notre Service du contentieux. Le dossier n'est pas encore fermé... »

Et pourquoi le « Twist Shandy » ?

Comment se fait-il que le terme

« Twist Shandy » a pu être utilisé par la Brasserie Labatt ? Eh bien parce que le règlement en question ne réglemente que le vin et le cidre. La bière y échappe!

Pour le président de Lubec, M. Côté, tout autre terme que « cooler » ne peut avoir l'impact souhaité sur les consommateurs étant donné que le « cooler » désigne une catégorie de boisson au même titre que du gin.

Le lancement de ce nouveau produit devrait redonner un nouvel élan à l'industrie québécoise du cidre, la consommation du cidre conventionnel ayant beaucoup baissé ces dernières années. Par contre, il s'est vendu au cours des 12 derniers mois deux millions de litres d'apéritif à base de cidre, dont les deux marques populaires sont Apérisimo et Bellini. A la vente de ce produit typiquement québécois, s'ajoutent 750 000 litres de cidre conventionnel.

Les cidreries Cidrobac et Lubec contrôlent à elles seules 90 p. cent du marché du cidre au Québec.

Un enquêteur est nommé à la STL

Le Conseil des services essentiels du gouvernement du Québec a nommé, hier, un enquêteur pour faire la lumière sur la situation qui règne dans le transport en commun à Laval. Depuis une semaine, les employés de la STL exercent des pressions sur leur employeur dans le cadre de la négociation d'une nouvelle convention collective.

RONALD WHITE

« Depuis que nous avons demandé l'intervention d'un conciliateur, samedi, il semble toutefois que les pressions syndicales aient ralenti », a déclaré hier soir le porte-parole de la Société, Pierre Desjardins.

« Durant toute la semaine dernière, poursuit-il, des employés se sont déclarés malades collectivement, ceux qui travaillaient ont refusé de faire du temps supplémentaire, les chauffeurs ont refusé de porter l'uniforme, etc. »

Au début de la semaine, ces agissements ont causé l'annulation d'un p. cent des voyages, mais ce chiffre est finalement passé à 10 p. cent samedi.

« Il est difficile d'évaluer les retards ainsi causés aux utilisateurs, puisque le temps d'attente varie énormément dépendant des lignes d'autobus. Les délais peuvent facilement varier de 10 minutes à une heure », poursuit M. Desjardins.

Selon lui, l'application de cette pression de la part des 550 syndiqués était injustifiée, puisque les négociations se déroulaient normalement entre les représentants patronaux et syndicaux.

La STL compte cinq syndicats, tous affiliés à la Confédération des syndicats nationaux. Ceux-ci regroupent les chauffeurs, les employés de bureau, les répartiteurs, les employés d'entretien et ceux du terminus, qui sont sans contrat de travail depuis le 31 juillet 85. Ils réclament la création d'un fonds de pension et une hausse salariale de huit p. cent.

L'enquêteur qu'a nommé le Conseil des services essentiels, Paul Bélair, doit remettre son rapport des aujourd'hui. Dépendant de ses conclusions, le Conseil verra s'il doit intervenir afin d'assurer des services essentiels à la population.

CONGÉDIEMENT À LA CÉCM

Le mutisme de Michel Pallascio dénoncé

L'Alliance des professeurs de Montréal, le Syndicat des professionnels de la CECM et l'Association des directeurs d'écoles de Montréal ont émis conjointement, hier, un communiqué exigeant des explications sur le congédiement du directeur général de la Commission scolaire, Jean-Claude Rondeau.

Ces organismes réclament des explications publiques de la part du président de la CECM, Michel Pallascio. « Le président s'est réfugié dans un mutisme inadmissible de la part d'un élu, les officiels de la Commission doivent rendre des comptes à la population », poursuivent-ils.

Selon un commissaire qui représente les parents du secondaire, Jocelyne Péroault, M. Rondeau a été remercié de ses services parce qu'il avait accordé son appui à un cahier pédagogique produit par la CEQ dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Le directeur général avait permis l'utilisation de ce cahier dans les écoles de Montréal.

« Le conseil des commissaires a effectivement interdit la diffusion et l'utilisation dans ses écoles du cahier d'intervention de la CEQ », qui devait servir au cours d'une Quinzaine de la jeunesse, poursuit le communiqué.

D'autre part, les porte-parole des organismes patronal et syndicaux s'inquiètent de l'impact qu'aura cette décision sur le climat de bonnes relations qu'avait créé M. Rondeau depuis son entrée en fonction.

« En boycottant la Quinzaine de la jeunesse, ajoutent-ils, le conseil des commissaires fait fi des avis de ses propres conseillers pédagogiques et va à l'encontre de la décision des parents, qui avaient appuyé le projet de cahier de la CEQ ».

Les organismes concluent en jugeant qu'il « est urgent que les commissaires de la CECM reprennent contact avec la réalité des jeunes et des écoles, s'ils veulent mieux servir les intérêts de la population en général et des élèves en particulier. »



Nouvelles pièces

L'Hôtel de la Monnaie a dévoilé à Ottawa deux des 10 pièces d'argent qui seront mises en vente dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary, qui auront lieu en 1988. Ces deux pièces portent sur la descente en ski et le patinage de vitesse. Un spécialiste de l'Hôtel de la Monnaie, à Hull, inspecte ici la frappe d'un spécimen. Le revers de chacune des 10 pièces qui seront produites portera l'effigie de la Reine.

CABINET

SUITE DE LA PAGE A 1

trie et Commerce ou encore à la Justice, à moins qu'il ne tienne à battre tous les records de longévité en demeurant à l'Agriculture.

M. Bernard Landry, s'il décide de rester en politique, peut également s'attendre à être bien traité. On le verrait lui aussi aux Finances ou à la Justice.

Reconnaissance

Mais dans l'attribution des récompenses, M. Johnson pensera aussi aux ministres qui l'ont appuyé. M. Raynald Fréchette est donc un sérieux candidat pour la Justice et M. Rodrigue Biron, efficace et populaire auprès des milieux d'affaires, pourrait se retrouver aux Finances ou au Commerce extérieur.

De la même façon, MM. Jacques Rochefort — qui fut l'organisateur en chef de la campagne de M. Johnson — Alain Marcoux, Jacques Brassard, Jean-François Bertrand, Michel Clair et François Gendron, tous jeunes et expérimentés, peuvent s'attendre à des promotions.

M. Guy Chevrette sera sûrement un des bras droits du nouveau premier ministre, mais il pourrait difficilement demander mieux que son très important ministère de la Santé et des Services sociaux.

Plusieurs députés ont également mérité la reconnaissance de M. Johnson. M. Jean-Pierre Charbonneau (Verchères), qui a beaucoup fait pour hâter le départ de M. Lévesque, vient en tête de liste, ne serait-ce que parce qu'il n'y a plus de ministre sur la Rive-Sud de Montréal. M. Michel Gauthier (Roberval) pourrait aussi être promu, surtout si M. Bédard se retire.

Par contre, Mme Huguette Lachapelle (Dorion) a gaspillé toutes ses chances de devenir ministre de la Condition féminine par sa déclaration malheureuse à propos de la candidature de Mme Marois.

Certains députés qui ont appuyé d'autres candidats sont également ministériels. C'est le cas de Mme Louise Harel (Maisonneuve), si elle se rallie à la position de M. Johnson sur la question nationale, et de M. Michel Leduc (Fabre), qui a joint

son camp après le retrait de M. Landry. M. Roger Paré (Shelford), qui est resté neutre parce que whip de l'aile parlementaire, peut également espérer entrer au Cabinet.

Quant au président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, il faudrait que M. Johnson lui offre un portefeuille très alléchant pour qu'il quitte une fonction qu'il adore et dont il ne peut être délogé avant l'élection.

Les sondages du Parti québécois indiquent que le critère du renouveau sera le premier pris en compte par les Québécois lors de la prochaine élection générale, on prête à M. Johnson l'intention de nommer au Cabinet deux ou trois personnes qui ne sont pas députés, mais qui ont l'intention d'être candidats lors de la prochaine élection.

Les noms des candidats recrutés par le futur premier ministre ont été gardés secrets, mais les rumeurs veulent que deux femmes non députées entrent immédiatement au Cabinet. On parle notamment d'une journaliste de la région de Montréal et de Mme Rolande Cloutier, bien connue à Trois-Rivières où elle a été pré-

sidente de la commission scolaire, qui tenterait de se faire élire dans cette circonscription.

Mais avant même de former son Cabinet, M. Johnson devra décider s'il va tout de suite en élection ou s'il tente de faire ses preuves pendant quelques mois avant de demander au peuple de le juger.

S'il choisissait la deuxième voie, il ne faudrait pas se surprendre que M. Yvon Cormier, qui sera candidat à l'élection partielle dans Labelle, entre tout de suite au cabinet.



La Quotidienne
Tirage de samedi

à trois chiffres
467

à quatre chiffres
2760

LA MÉTÉO
Lundi, 30 septembre 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 11° Max.: 22°
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: AVERSES

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Québec			
Abitibi	6	12	Pluie
Outaouais	11	22	Ensoleillé
Laurentides	8	16	Averses
Cantons de l'Est	7	20	Ensoleillé
Mauricie	10	19	Ensoleillé
Québec	10	18	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	8	16	Averses
Rimouski	7	14	Averses
Gaspésie	7	14	Averses
Bas-Caraïbe	7	14	Averses
Saguenay	5	15	Nuageux
Canada			
Victoria	5	18	Ciel clair
Edmonton	2	10	Ensoleillé
Regina	3	11	Nuageux
Winnipeg	6	12	Ensoleillé
Toronto	10	19	Ensoleillé
Fredericton	8	19	Nuageux
Halifax	10	21	Nuageux
Charlottetown	9	20	Nuageux
Saint-Jean	4	18	Pluie

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	13	26	N.-Orléans	15	29
Buffalo	12	21	Pittsburgh	14	24
Chicago	14	20	S. Francisco	16	26
Miami	25	32	Washington	18	25
New York	10	19	Dallas	16	27

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	19	Madrid	16	30
Athènes	16	27	Moscou	6	13
Acapulco	20	31	Mexico	13	24
Berlin	9	17	Oslo	0	12
Bruxelles	10	22	Paris	13	26
Buenos Aires	10	20	Rome	13	31
Copenhague	5	15	Séoul	12	14
Genève	11	24	Stockholm	3	12
Hong Kong	23	26	Tokyo	16	18
Le Caire	20	31	Trinidad	23	33
Lisbonne	18	29	Vienne	12	22
Londres	14	23			

12 morts accidentelles durant le week-end

■ Au moins 11 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle ce week-end au Québec. Huit des victimes ont péri dans des accidents de la route, on signale une noyade, un homme est mort écrasé sous un bateau et un autre s'est électrocuté.

Une jeune fille de 17 ans, **Sylvie Pronovost**, de La Tuque, a perdu la vie dans un accident d'automobile survenu hier vers 11 heures sur la route 167 dans le parc de Chibougamau.

Kenneth Gagnon, âgé de 16 ans, de Belcombe, est décédé lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a capoté vers 4 heures dans la nuit de samedi à dimanche sur une route secondaire de cette municipalité située près de Rouyn, en Abitibi.

Egalement dans la nuit de dimanche sur la route 138, à Châteauguay-Richer, près de Québec, **Alice Brown-Dubeau**, âgée de 63 ans, de Beauport, est décédée dans une collision entre deux automobiles.

Vers 21 heures samedi, sur la route reliant Saint-Rémi à Saint-Isidore, près de Candiac, **Viviane Dulude**, âgée de 13 ans de Saint-Urbain, a été mortellement happée par une automobile. Le conducteur du véhicule s'est enfui.

Un garçonnet de dix ans, **Jean-François Voyer**, s'est noyé samedi après-midi vers 15 heures dans la rivière Sainte-Anne, à Saint-Raymond-de-Portneuf.

Samedi après-midi, à l'Anse-à-Griffon, en Gaspésie, **Yvon Sirotte**, âgé de 60 ans, est mort écrasé sous une remorque de bateau après avoir glissé.

Un motocycliste de 25 ans, **Yves Fouquette**, de Plessisville, est décédé après avoir heurté de plein fouet une automobile. L'accident est survenu samedi vers 17 h 15 alors que le jeune homme dépassait un autre véhicule. La route s'élevant un peu l'aurait empêché de voir venir la voiture qui roulait en sens inverse.

Un jeune homme s'est électrocuté samedi après-midi en effectuant la réparation d'une cheminée sur le toit d'une station-service à Montréal. Il aurait perdu pied et aurait tenté de prévenir sa chute en s'accrochant à un fil transportant du courant de 110 volts. La victime est **Raffi Barsemian**, âgé de 25 ans, de Saint-Laurent.

Jean-Marie Arcand, âgé de 35 ans, de Saint-Alban, s'est tué dans une collision automobile survenue vendredi vers 21 heures à Saint-Marc-des-Carrières, dans la région de Québec.

Une femme de 44 ans, **Yvonne Bouchard**, a perdu la vie vendredi en fin d'après-midi sur la route 169 à Hébertville après avoir perdu la maîtrise de son véhicule.

Alain Carrier, âgé de 19 ans, de Thetford-Mines, est mort après que son véhicule eût frappé un pilier de ciment sur la route 112, à Robertsonville. L'accident est survenu vendredi soir vers minuit.

Enfin, **Guy Leclerc**, 31 ans, de Montréal, est mort dans une collision entre un autobus et une auto, boulevard Henri Bourassa à Montréal.

— Presse canadienne

Collision fatale entre une auto et un autobus

■ Une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées, hier après-midi, dans l'impact entre une automobile et un autobus de la STCUM, à l'angle de la rue Pelletier et du boulevard Henri-Bourassa, dans le nord de Montréal. La victime a été identifiée comme étant M. Guy Leclerc, âgé de 31 ans, de Montréal. Les conducteurs des deux véhicules ont été blessés.

Repris après une chasse à l'homme

■ Une courte chasse à l'homme a permis hier aux policiers de la CUM d'appréhender un homme de 22 ans qui s'était évadé récemment d'un pénitencier de Laval. Le jeune homme, que la police refuse d'identifier, a été pris en chasse en début d'après-midi à l'angle des rues Chabot et Masson, alors qu'il venait de brûler un feu rouge, sur sa motocyclette. Il a été intercepté après une poursuite qui a failli provoquer plusieurs accidents. L'individu, qui n'a offert aucune résistance, a été conduit au quartier-général de la police pour interrogatoire.



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Plusieurs villes et villages du nord-est américain sont littéralement « envahis » depuis trois jours par des équipes de réparation d'Hydro-Québec. Et les résidents, dont plusieurs sont privés d'électricité, ne s'en plaignent pas. La photo a été prise à St. Johnsbury, au Vermont.

« Une expérience fantastique », raconte le jeune monteur de lignes Denis Clair

de notre envoyé spécial

■ HARTFORD, Connecticut — Peu avant 5 heures hier matin, avant même que la sonnerie de son réveil ne se fasse entendre, Denis Clair, de Granby, sautait du lit, fin prêt à réparer les lignes électriques endommagées du Connecticut.

Denis est le plus jeune monteur de lignes dépêché aux États-Unis pour réparer les dégâts causés par l'ouragan Gloria. Il travaille pour une entreprise privée, la F.A. Tucker Canada, dont le siège social est situé à Laval.

« Je vis une expérience fantastique. Les réseaux ne sont pas construits selon les mêmes exigences qu'au Québec », explique le jeune travailleur qui compte une année d'expérience.

C'est l'enfant gâté du groupe qu'on surnomme amicalement « le navet ». Les plus vieux le taquent constamment.

« Le navet » se lève tôt pour préparer le camion et vérifier l'équipement.

Il avait bien hâte hier de voir les dégâts causés par l'ouragan. Peu avant huit heures, avec ses coéquipiers Pierre Lepage et

30 000 foyers du Connecticut retrouvent l'électricité

Les techniciens d'Hydro-Québec font fureur aux USA

■ HARTFORD, Connecticut — Les monteurs de lignes québécois avaient rétabli le courant électrique dans plus de 30 000 foyers du Connecticut, estimait-on hier soir à Hartford.

ANDRÉ PÉPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

Les cadres de la compagnie Northeast Utilities ont par ailleurs précisé que plusieurs équipes d'Hydro-Québec et de F. A. Tucker Canada — une société privée de Laval — s'affairaient à reconstruire des lignes, le long de l'océan, ce qui permettra dans les prochains jours de rétablir le service pour plusieurs dizaines de milliers d'abonnés.

Dans certaines régions du Connecticut, où l'ouragan Gloria a fait de sérieux dégâts, les lignes électriques sont parfois brisées sur des distances de plus de 20 kilomètres. Selon les agences de presse, Gloria a fait 16 morts et \$50 millions de dégâts.

Jacques Meunier, il commençait son travail dans une région rurale particulièrement touchée au nord-est de Hartford.

Nerveux, soucieux de bien remplir sa tâche, Denis avait pris soin, en se rendant sur les lieux, d'examiner le type de lignes électriques utilisées dans la région.

Il en aura long à raconter à ses amis de Granby à son retour. Habitant chez ses parents — son père est un travailleur d'Hydro-Québec — Denis aura gagné suffisamment d'argent au Connecticut pour investir dans l'amélioration de sa ba-

gnole. Le jeune ouvrier sera à l'oeuvre 16 heures par jour (à \$25 l'heure) au cours des dix prochains jours. L'entreprise qui l'emploie défraie toutes ses dépenses.

Bien installé dans le monde des adultes, il tempête contre la férocité du fisc. « Les gouvernements vont sûrement me prendre plus de la moitié de mes gains. Mais l'expérience que je vais acquérir ici et la satisfaction personnelle qui en résultera sont inestimables », déclare-t-il à LA PRESSE, devant un énorme steak qu'il avalait comme savent le faire les vieux *line-men*.

Les règlements en vigueur au Connecticut n'obligent pas les propriétaires à tailler les arbres situés à proximité des lignes électriques, comme c'est le cas au Québec.

Il a fait un temps radieux hier au Connecticut, ce qui a permis aux monteurs de lignes de travailler à leur aise jusqu'à 20 heures.

Un cadre de la Northeast Utilities, M. Russell F. Newton, responsable de la région de Salisbury, a confié à LA PRESSE hier soir que le travail des équipes québécoises sera encore plus efficace au cours des prochains jours. « Il est évident que la planification du travail sera

améliorée. Les Québécois travaillent bien et rapidement ».

Un responsable d'équipe d'Hydro-Québec, M. Noël Potvin, a pour sa part admis qu'il sera plus facile au cours des prochains jours d'abattre plus de besogne puisque les travailleurs connaîtront mieux la structure du réseau. « Les Américains n'utilisent pas le même matériel que nous et n'utilisent pas les mêmes méthodes. Certains de nos membres éprouvent également des difficultés à communiquer avec les responsables américains. Il nous faut respecter leurs méthodes », a-t-il expliqué.

Des applaudissements

Dans les banlieues cossues de Hartford où nous les avons rencontrés, les monteurs de ligne du Québec étaient accueillis chaleureusement par les résidents privés d'électricité depuis vendredi. On les applaudissait en baragouinant un sincère « Merci Québécois ». Certains préparaient du café à la hâte, sur des poêles à gaz.

Mme Carol Schweih, qui habite en banlieue, a passé une bonne heure, assise par terre devant sa résidence, à regarder les travailleurs de Tucker Canada abattre un gros érable couché sur les fils. Elle a pleuré en le voyant tomber dans la rue.

Les monteurs de ligne doivent faire vite puisque la Northeast Utilities est inondée d'appels provenant de toutes les régions du Connecticut. Les 11 000 travailleurs de la compagnie ne fournissent pas à la tâche. « Deux jours après le passage de l'ouragan, sous un ciel redevenu radieux, les gens ne comprennent pas que le service ne soit pas rétabli. Nous n'avons pas une minute à perdre », a confié Russell Newton.

Les équipes québécoises devaient être en mesure de rentrer au pays en fin de semaine prochaine, a-t-on précisé à Hydro-Québec. La société d'Etat n'est pas en mesure de préciser le coût d'une telle opération qu'elle évalue cependant à plusieurs millions de dollars.

Un dur coup pour les paroissiens de St-Césaire

L'incendie de la vieille église cause des pertes matérielles de \$3 millions

■ Les résidents de Saint-Césaire, en Montérégie, viennent de subir un dur coup. Samedi soir, la seule église de leur localité, véritable monument datant du siècle dernier, a été rasée par le feu. Outre la disparition des riches ornements et de pièces irremplaçables, les pertes matérielles sont évaluées à \$3 millions.

RONALD WHITE

« Les paroissiens sont abasourdis par ce qui vient d'arriver. La destruction de notre église est une épreuve pour notre foi », a commenté hier après-midi le curé de la paroisse de Saint-Césaire, M. Réginald Deslandes.

« Les chemins de Dieu sont parfois déroutants », a-t-il ajouté, avant de fondre en larmes, incapable de refouler sa peine devant l'ampleur du désastre.

« Nous reconstruirons, mais nous aurons un lieu de rassemblement à la mesure de l'Eglise d'aujourd'hui », confie-t-il, comme s'il savait que le nouveau temple ne saurait égaler en beauté celui qui a été dévoré par le feu.

C'est vers 21 h 20, samedi, que les flammes se sont déclarées dans l'église de 900 places, située au 1385 rue Notre-Dame. Les enquêteurs Gaétan Caron et Bernard Lupien, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, font enquête afin de déterminer les causes de l'incendie, inconnues pour le moment.

« Lorsque nous sommes arrivés, nous avons aperçu des flammes à l'arrière de l'immeuble », raconte le chef du Service des incendies de Saint-Césaire, M. Normand Roy. « Quelques minutes plus tard, le feu traversait la toiture à l'arrière. Puis, il s'est propagé à la vitesse de l'éclair et a finalement embrasé l'ensemble du toit et de l'église ».

Environ 75 pompiers ont combattu les flammes durant toute la nuit. Les sapeurs de Saint-Césaire, Rougemont, Saint-Paul, Marieville, Farnham et Chambly ont participé aux opérations. Selon le directeur Roy, la force des flammes a atteint un rare degré d'intensité, entre au-

tres à cause de la prédominance du bois dans la structure du bâtiment.

« La hauteur de l'immeuble, l'absence de murs coupe-feu et la présence d'un espace entre les parois des murs sont autant de facteurs qui ont compliqué notre travail », ajoute-t-il.

« Vers 2 h 30, dans la nuit de samedi à dimanche, la force du feu avait diminué. Toutefois, l'incendie s'est poursuivi jusqu'à 7 h 30 ce matin (dimanche) », dit-il. Hier après-midi,

les pompiers arrosaient toujours les décombres de l'église.

Bien des souvenirs

Profitant de la température agréable et du soleil radieux, des centaines de paroissiens sont venus constater de visu les ravages du feu. Des familles entières étaient sur place, certaines personnes avaient même apporté leur appareil photo pour l'occasion.

Seuls les quatre murs de l'église sont restés debout, le toit et le clocher s'étant effon-

drés durant la nuit. Les décombres à l'intérieur des murs atteignent deux mètres de haut.

« Nous avons beaucoup de chagrin », a déclaré une religieuse retraitée de 83 ans, qui habite dans un couvent adjacent à l'église. « Personnellement, j'ai connu cette église en 1928, alors que j'étais postulante. Puis, je suis revenue épisodiquement dans la paroisse ».

« J'ai même été organiste ici durant sept ans », ajoute-t-elle, spécifiant qu'il s'agissait d'un

magnifique orgue Casavant. Le curé Deslandes évalue l'instrument à environ \$150 000. A proximité de la religieuse, un autre individu, M. Louis-Marie Beaudry, regarde lui aussi les ruines d'un air désolé.

« J'ai participé à la réfection de l'église, dit-il. Comme j'étais de petite taille, c'est moi qu'on a chargé de peindre le plafond de la rotonde, qui atteint une hauteur de 72 pieds. J'avais même signé mes initiales là-haut, mais maintenant il n'en reste rien ».



photo Armand Trotter, LA PRESSE

L'église, datant de 1894, a été complètement détruite par un incendie d'origine inconnue. M. Louis-Marie Beaudry, un

paroissien, a participé à la réfection du temple, il y a quelques années : « J'ai repeint le plafond », raconte-t-il.



LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE

118 CIRCONSCRIPTIONS SUR 122

Johnson balaie le Québec péquiste

Pierre Marc Johnson a réussi un véritable balayage à travers tout le Québec péquiste. Et il n'y a que dans une poignée de circonscriptions que ses deux principaux opposants, Pauline Marois et Jean Garon, ont pu résister à la vague.

MARIO FONTAINE

Le nouveau président du Parti québécois l'a emporté tant dans les comtés urbains que ruraux, aussi bien les francophones que les ethniques. Cette tendance s'est affirmée dès le dépouillement des premières boîtes de scrutin, et s'est toujours maintenue par la suite.

Ainsi M. Johnson finit-il premier dans 118 des 122 circonscriptions, et il ne s'est classé troisième que dans Lévis, le château fort de Jean Garon. Le futur premier ministre a brisé des sommets dans un certain nombre d'endroits, comme son propre comté d'Anjou (77 p. cent des suffrages), dans Johnson (76 p. cent), un comté ainsi nommé en l'honneur de feu son père Daniel, et surtout dans Roberval, avec 78 p. cent.

Celui qui a initié le « virage fédéraliste » du Parti québécois a même conquis le Saguenay-Lac Saint-Jean, dont la réputation de nationalisme n'est pourtant plus à faire. M. Johnson a même obtenu

61 p. cent des voix dans Tallon, le comté de l'ancien premier ministre René Lévesque, que certains l'accusent pourtant d'avoir blackboulé.

Il n'y a en fait que quelques enclaves de la Vieille Capitale qui ont résisté à la vague Johnson. Ainsi les membres de La Peltrie, le comté de sa principale opposante, ont accordé à Pauline Marois 58 p. cent de leurs voix, le plus fort pourcentage qu'elle a obtenu dans tout le Québec. M. Johnson s'y classe deuxième avec 25 p. cent.

Mme Marois a par ailleurs fait bonne figure dans son ancienne ville de Hull. Elle y a décroché 39 p. cent des suffrages, contre 44 p.

cent pour M. Johnson. De fait, il n'y a que dans son propre fief que Mme Marois soit arrivée première.

Le troisième candidat en lice, Jean Garon, peut se flatter d'avoir triplé ce chiffre. On le retrouve en effet vainqueur dans Mercier — dont le représentant à l'Assemblée nationale, le ministre Gerald Godin, avait été le seul membre du cabinet à l'appuyer dans la campagne —, dans Louis-Hébert ainsi que, évidemment, chez lui à Lévis.

Il y a obtenu 67 p. cent des voix, contre 17 p. cent à Mme Marois et 14 p. cent à Pierre Marc Johnson, le seul endroit en fait où celui-ci ne s'est classé ni premier ni

deuxième.

On remarque du reste que M. Garon n'a réussi de percée significative nulle part, si on analyse les résultats par régions. « Je m'attendais à avoir un résultat plus élevé. Je vais l'étudier comté par comté », a-t-il déclaré sur les ondes de Télé-Métropole. Certaines circonscriptions plus rurales lui ont cependant permis de se classer second, comme par exemple dans Argenteuil ou Arthabasca.

Les trois autres candidats, Mme Francine Lalonde et MM. Guy Bertrand et Luc Gagnon, ont obtenu des résultats tellement faibles que leur analyse par comté n'est guère significative. La

première a dû se contenter de 1,5 p. cent du total des voix, et les autres de respectivement 2,8 et 1,1 p. cent.

Même si elle avait fait bonne figure dans Bertrand contre le chef de l'opposition libérale Robert Bourassa, lors d'une élection partielle en juin dernier, Mme Lalonde n'a réussi cette fois à y obtenir que 6 p. cent de la faveur partisane.

Au total, 97 389 péquistes se sont prévalus de leur droit de vote, sur une possibilité théorique de 160 342 (138 157 membres en règle, 22 185 membres éligibles sous condition de renouvellement de la carte).



L'une des premières à se rallier, Mme Pauline Marois a remis l'écharpe de son clan au nouveau chef, Pierre Marc Johnson.



Une militante s'empresse de donner un baiser au vainqueur.

Attendue, l'élection de Johnson ne suscite pas de vives réactions

L'élection de Pierre Marc Johnson à la présidence du Parti québécois était attendue depuis plusieurs mois déjà. Aussi n'a-t-elle pas suscité de réactions très passionnées, mais plutôt des commentaires sceptiques dans le monde de la politique, et modérés dans celui des affaires.

MARIO FONTAINE

Jean-Claude Rivest, l'un des gros canons du Parti libéral du Québec, a laissé entendre que rien n'est vraiment changé avec l'arrivée de M. Johnson. « Pour un chef de parti qui a fait un virage fédéraliste, il n'y a pas un seul drapeau du Canada ici », de dire le critique des Affaires intergouvernementales, interrogé à l'aréna Maurice-Richard.

Pour sa part le député libéral

fédéral de Saint-Maurice, Jean Chrétien, a commenté l'élection de M. Johnson en disant qu'il est le prototype idéal de l'ambiguïté. Pierre Marc Johnson est encore moins clair que René Lévesque, assure-t-il.

« Privé de son option, le Parti québécois n'a plus sa place sur la scène politique », a affirmé de son côté le chef du Parti conservateur du Québec, André Asselin. La campagne au leadership n'a pas généré d'idées nouvelles selon lui, elle n'a fait qu'accroître la confusion.

Pour le chef du NPD-Québec, John Harney, « le Parti québécois a battu le Parti québécois ». Il ne lui reste plus qu'une machine électorale admirablement rodée, dit-il, puisqu'il a laissé tomber la social-démocratie et la souveraineté.

Chez les indépendantistes

De son côté le fondateur du défunt Rassemblement pour l'indépendance nationale, Pierre Bourgault, ne semblait pas déborder d'enthousiasme face à l'élection du nouveau leader péquiste. Robert Bourassa est un meilleur tribun que Pierre Marc Johnson, devait affirmer l'ex-politicien reconnu pour ses talents oratoires, et sa politique envers la minorité anglophone plus articulée.

Un autre indépendantiste vaincu, Gilles Rhéaume, constate pour sa part que l'élection de M. Johnson confirme le virage entrepris par le Parti québécois en janvier dernier. Les indépendantistes sont éparpillés, et ceux qui demeurent au sein du PQ sont minoritaires et muselés, d'ajouter

le président du Mouvement national des Québécois.

Au Conseil du Patronat

Sébastien Allard, du Conseil du Patronat, a quant à lui assuré le nouveau chef du PQ que l'organisme patronal est prêt à coopérer avec lui. Ce que nous avons entendu (de M. Johnson) plait au monde des affaires. Reste à savoir comment il arrivera à réaliser ses objectifs, a déclaré M. Allard, qui souhaite que des élections soient déclenchées très bientôt « afin de clarifier la situation politique au Québec ».

De son côté le président d'Alliance Québec, Michael Goldbloom, a dit espérer que l'arrivée de celui qui deviendra premier ministre dans quelques jours harmonisera les relations entre le gouvernement et la communauté anglophone.

L'ÉLECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Expérience décevante, de commenter le PLQ

Le Parti libéral du Québec estime décevante l'expérience péquiste d'élection de son chef au suffrage universel et il n'est pas prêt à imiter le Parti québécois.

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

C'est le commentaire qu'a formulé hier le responsable de l'animation au PLQ, M. Pierre Bibeau, appelé à commenter pour la Presse Canadienne l'élection de Pierre Marc Johnson à la présidence du Parti québécois.

« Après le vote d'hier, je ne serais pas prêt à recommander l'élection au suffrage universel parce qu'en dépit de la nouveauté, le taux de participation n'a pas atteint 60 p. cent, ce qui est décevant même pour les péquistes », a dit M. Bibeau dans une conversation téléphonique.

De plus, a-t-il ajouté, les trois ministres candidats ont été favorisés par rapport aux trois autres, si on se fie aux résultats. « Avant de se lancer corps et âme dans une aventure semblable, il faudrait y penser sérieusement. »

Par ailleurs, M. Bibeau reconnaît que les huit heures de télévision et de radio ont donné aux péquistes une publicité irremplaçable, mais il n'est pas convaincu que cela puisse rapporter à moyen terme.

« Je pense que le Parti québécois est en débandade et je ne pense pas que Pierre Marc Johnson puisse y changer grand chose », estime le porte-parole du PLQ, qui compare le congrès à la direction du PQ à tous les autres congrès politiques du genre.

Toutefois, M. Bibeau estime que l'issue prévisible du scrutin a dû nuire aux cotes d'écoute, puisque le suspense pour l'élection d'un chef n'existait pas comme dans les activités du même genre. Il note d'ailleurs que le ministre de l'Agriculture s'est rallié un peu mollement à son nouveau chef.

En somme, dit M. Bibeau, « ce n'est pas tellement inquiétant » le congrès du PQ, parce qu'il estime que le Parti libéral « possède le programme, le contenu, l'équipe, l'organisation et l'argent pour battre les péquistes aux prochaines élections ».

Les partisans de Jean Garon digèrent mal la défaite

SAINT-FOY (PC) — La défaite a été pénible à accepter hier soir dans le clan du candidat Jean Garon à Lévis.

Plusieurs de ses partisans, principalement ceux qui s'étaient rassemblés dans son comté, ont été choqués de voir au petit écran M. Garon lever les bras en signe de victoire avec l'élu Pierre Marc Johnson.

« Il n'avait pas le choix, c'est Johnson qui lui a levé le bras », a observé un sympathisant. Et un autre de lui répondre, du tac au tac : « J'aimerais bien voir celui qui me lèverait les bras si je n'en avais pas envie ».

Dans les minutes qui ont suivi, l'atmosphère s'est détendue, mais il s'en est trouvé d'autres pour faire porter la responsabilité de cette défaite aux journalistes.

Par la suite, les partisans de M. Garon se sont transportés dans un hôtel de Sainte-Foy où avait lieu le rassemblement des candidats de la région de Québec.

Il a fallu attendre jusqu'à 22

heures pour que le nombre des militants atteigne la centaine.

Le premier des candidats arrivés sur les lieux fut Me Guy Bertrand, le seul qui ne s'est pas présenté à la soirée organisée à Montréal.

Pauline Marois et Jean Garon devaient se joindre à lui à la toute fin de la soirée.

Bédard se réjouit

Le vice-premier ministre du Québec et député de Chicoutimi à l'Assemblée nationale, Marc-André Bédard, s'est dit très heureux de la victoire de Pierre Marc Johnson à la tête du Parti québécois.

« Une victoire avec un ampleur aussi déterminante donnée à M. Johnson toute la latitude pour entreprendre la prochaine campagne électorale », a déclaré M. Marc-André Bédard qui célébrait l'événement avec des militants de son comté.

Selon lui, M. Johnson saura réunir les idées des autres candidats et sera en mesure de lutter contre Robert Bourassa.



Moment fort attendu des partisans du Parti québécois: Jean Garon a attendu un moment puis est monté sur l'estrade pour aller féliciter le vainqueur, Pierre Marc Johnson, devant la vice-présidente du parti, Nadia Assimpoulos.

LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE



Le nouveau président du Parti québécois, Pierre Marc Johnson.

Johnson lance un appel à l'unité

□ « Je veux construire un Québec de franchise »

■ Pierre Marc Johnson a lancé hier soir un appel à l'unité sans détour à ses troupes, quelques minutes après avoir été élu président du Parti québécois. Un appel à l'unité pour vivre maintenant le pays qui se bâtit.

YVON LABERGE

Dans son premier discours à titre de président du parti et futur premier ministre du Québec, M. Johnson n'a pas caché que le peuple québécois a besoin d'unité s'il veut vivre maintenant le pays qu'il se bâtit.

« Je veux construire un Québec de franchise, a-t-il dit. Et pour cela, nous avons besoin d'unité. Je veux vivre maintenant, plutôt que le dire, ce pays que nous bâtissons ensemble. »

Ce pays qui se bâtit et à bâtir, il faut aussi le faire en valorisant « notre identité culturelle ».

Pour cela, a-t-il déclaré en substance, au besoin, en modifiant nos institutions démocratiques afin de distinguer le Québec du reste du continent.

« Il faut que le Québec continue sa marche vers la plus grande maîtrise de son territoire et de ses institutions auxquels nous sommes attachés. »

Après avoir fait l'éloge de ses concurrents dans la course à la succession de René Lévesque, M. Johnson a repris pour l'essentiel les grands thèmes de ce que fut sa campagne: les défis économiques et sociaux que devra relever un prochain gouvernement Johnson après les élections générales que d'aucuns prévoient pour novembre.

Faisant référence à la maison propre dont parlait M. Lévesque vendredi soir, M. Johnson a eu ce commentaire:

« Ce jour — l'élection d'un

président de parti au suffrage universel — il n'est pas seulement un grand jour pour le Parti québécois, mais pour la démocratie au Québec. Nous en aurons inspiré d'autres. Ça fait partie de la maison qui est propre et du grand héritage de René Lévesque. »

De ces concurrents, il a dit de Jean Garon qu'il était un bâtisseur énergique et un homme d'énergie la meilleure. De Pauline Marois, qu'elle a sensibilisé, tout au long de l'été, le parti et le gouvernement à rester ouverts aux critiques de la population.

De Guy Bertrand, il a souligné que ce dernier avait démontré son grand attachement au Québec et dans son avenir cependant que Francine Lalonde a prouvé, avec son insistance sur le plein-emploi, qu'elle ne lâchera pas.

Enfin, Luc Gagnon, a dit M. Johnson, avec son discours sur l'environnement, aura démontré que le plus grand gaspillage serait de ne pas s'en occuper.

« Nous sommes sortis de cet été (de la campagne) unis. Regardons maintenant ensemble en avant. »

Plus tard, en conférence de presse, M. Johnson a dit qu'il était encore trop tôt pour prévoir ce que sera son Conseil des ministres et la place qu'y occuperont ses concurrents-ministres. Car, a-t-il répondu, même s'il est aujourd'hui président du parti, il n'occupe pas encore la fonction de premier ministre.

A ce propos d'ailleurs, il se propose de rencontrer l'actuel premier ministre, René Lévesque, dans les 48 prochaines heures, peut-être même aujourd'hui. Cela dépendra bien sûr de la disponibilité de M. Lévesque.

C'est dire que la « passation des pouvoirs » commence aujourd'hui et que son assermentation

comme premier ministre ne saurait souffrir plus de deux à trois jours de délai.

Quant au pourcentage de participation des membres du parti à son élection — 60 p. cent de ceux qui ont exercé leur droit de vote (66 p. cent) ont voté pour lui — M. Johnson a dit se sentir bien appuyé par ses militants. Tout comme il estime d'ailleurs que le parti dont il prend la direction est « complet » malgré les défections de l'hiver dernier.

Pour les prochaines élections, il promet une brochette de candidats qui formeront une équipe renouvelée. Il reconnaît du même soufflé qu'il n'est pas facile de les recruter par les temps qui courent.

C'est de sa loge, sous les gradins de l'aréna Maurice-Richard, que Pierre Marc Johnson a assisté au dévoilement des résultats de l'élection à la présidence du Parti québécois.

Il en est sorti vers 20h40 pour prendre place dans la section de l'aréna réservée à son organisation.

Il y a été accueilli en triomphe par ses partisans qui occupaient la presque totalité des sièges du petit amphithéâtre sportif du

Complexe olympique, dans l'est de la métropole.

Jusque là, c'est avec calme que ses partisans suivaient, sur écran géant, le dévoilement des résultats.

Dès que la présidente de l'élection, Francine Jutras, eut proclamé M. Johnson vainqueur — à 20h52 — de partout montaient les cris: Johnson!, Johnson!, Johnson!.

C'est la présidente par intérim du parti, Nadia Assimopoulos — qui reprenait hier soir son titre de vice-présidente — qui a invité le nouveau président à la rejoindre sur la scène.

Aussitôt, ceux des députés et ministres qui avaient appuyé leur collègue de la Justice tout au long de la campagne sont montés sur la tribune.

Pauline Marois fut la première des candidats défaits à rallier le groupe et c'est Pierre Marc Johnson qui a accueilli Jean Garon sur l'estrade. Il fut d'ailleurs le dernier des candidats défaits à s'y présenter.

En fond de scène, une immense photographie du vainqueur avait remplacé celle de vendredi soir. Celle de René Lévesque, le président-fondateur du Parti québécois qui passe aujourd'hui la main...



Mme Pauline Marois et son mari, Claude Blanchette, écoutent le discours de Pierre Marc Johnson.

Marois croit que Johnson ne reniera pas le principe de l'autodétermination

■ Très satisfaite de s'être classée deuxième avec 20 p. cent des suffrages exprimés, la candidate Pauline Marois s'est dite satisfaite que le nouveau

CLAUDE-V. MARSOLAIS

président du parti, Pierre Marc Johnson, ait donné l'engagement qu'il ferait tout pour faire reconnaître le droit à l'autodétermination du Québec.

Dans la foulée des discours des candidats à l'issue du décompte à l'aréna Maurice-Richard, elle a

dit toute sa satisfaction d'appartenir à un parti qui permet de véhiculer des idées nouvelles dont l'assurance-emploi et qui a permis l'élection démocratique d'un nouveau chef.

Elle a remercié tous ceux et celles qui l'ont appuyé lors du scrutin et qui se sont retrouvés dans les idées qu'elle a véhiculées, en particulier les jeunes.

A son arrivée à l'aréna, elle a lancé aux journalistes qui l'envahissaient qu'elle était très satisfaite des résultats obtenus « compte tenu surtout de ma posi-

tion lors des premiers sondages d'opinion en juillet ».

Dans l'ensemble les supporters qui l'ont appuyée se sont dits satisfaits de la campagne qu'elle a menée. Un jeune militant, François Forget, a dit qu'elle était en position pour décrocher un super-ministère.

« Lorsqu'elle a réussi à déloger Bernard Landry, qui était supposé être le deuxième plus populaire pendant la course, elle avait déjà mérité la considération de tous. »

Le jeune militant a cependant

déploré que les femmes du parti aient été mitigées à son égard. Il signale notamment que le Comité des femmes n'a pas pris position en sa faveur.

Une autre travailleuse de la candidate, Ginette L'Heureux, a déploré que Mme Marois n'ait pas eu la même chance que M. Johnson de se préparer un an à l'avance en vue de la lutte à la présidence. « Je pense que M. Lévesque lui-même lui a fait sentir à M. Johnson lors de son discours d'adieu, vendredi », a-t-elle indiqué.

Lévesque a déjà remis sa démission comme député

■ M. René Lévesque a pris tout le monde par surprise en remettant dès hier, au président de l'Assemblée nationale, sa démission comme député de Taillon.

LOUIS FALARDEAU

Son bureau a fait parvenir un communiqué à la presse annonçant cette décision en fin d'après-midi, plus d'une heure avant que ne débute le dépouillement du vote pour le choix de son successeur.

M. Lévesque sera donc pendant quelques jours premier ministre sans être député. Il ne s'agit pas d'une situation exceptionnelle — ce fut récemment le cas de M.

John Turner — mais elle se produit ordinairement au début d'un mandat plutôt qu'à la fin!

On peut penser que son empressément à démissionner, et le fait qu'il n'ait pas assisté, à l'aréna Maurice-Richard, au choix de son successeur, sont autant de manifestations de sa mauvaise humeur.

M. Lévesque, on le sait, a démissionné à regret de la présidence du PQ, dans des circonstances qui lui ont laissé un goût amer. Il y a fait clairement allusion, vendredi soir, alors que le parti venait de lui rendre hommage, en parlant des gens qui étaient pressés de le voir partir.

Dans sa lettre à M. Richard

Guay, M. Lévesque dit laisser à regret son siège de député parce que « c'est la confiance des électeurs et, partant, l'honneur de les représenter qui constitue le rôle le plus vraiment prestigieux en même temps que le seul essentiel qu'on puisse se voir confier en politique ».

« Toute autre fonction », ajoute-t-il, fidèle à ce qu'il disait au moment de former son gouvernement en 1976, « n'en sera jamais qu'un complément issu de la régie interne qu'exige la bonne marche de l'Assemblée nationale et du gouvernement. »

M. Lévesque a été élu dans Taillon pour la première fois le 15 novembre 76 et réélu le 13 avril 1981.

Le ministre Jean Garon a été le premier à s'adresser aux militants après que le résultat fut connu.

Garon invite les brebis égarées à revenir au PQ

■ « Je félicite Pierre Marc Johnson d'avoir gagné: on était six candidats et un seul devait gagner et c'est ce qui est arrivé! Moi, je suis encore un homme jeune. On ne sait jamais dans l'avenir... »

MARIO ROY

Après être finalement monté sur la scène de l'aréna Maurice-Richard où il a serré la main du gagnant, Jean Garon s'est servi de ce commentaire mi-figue mi-raisin pour clore sa courte allocution au cours de laquelle il a dit souhaiter que le Parti québécois redevenne un parti de « brassage d'idées », que le Parti accueille toutes les tendances « comme les communautés culturelles ont leur place au Québec, surtout après le travail accompli par Gerald Godin. »

M. Garon a invité ceux qui ont quitté le parti au cours des derniers mois à revenir au PQ « pour faire valoir leurs idées de l'intérieur ».

Plus tôt, le ministre avait déclaré: « J'ai été un des 32 fondateurs du Parti québécois. Ça me prendrait d'excellentes raisons pour quitter le parti et je ne pense pas que ce soit le cas. » C'était quelques minutes après être entré à l'aréna Maurice-Richard.

Le député de Lévis et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a été le premier des trois candidats majeurs à s'être présenté au point de ralliement des militants péquistes, peu après 20 heures, environ 15 minutes avant Pierre Marc Johnson et alors que l'issue du scrutin était depuis longtemps prévisible.

Assailli par une meute de journalistes, il n'a pas manqué de leur lancer: « J'aurais aimé ça vous voir pendant la campagne au leadership! » Questionné sur sa loyauté à venir envers le chef, interrogé sur le parallèle que l'on pouvait faire entre lui et Jean Chrétien (après l'élection de John Turner au Parti libéral du Canada), M. Garon a refusé de répondre et a comparé cet exercice à « une maison de supplices chinois! »

Jean Garon a soigneusement évité de faire quelque commentaire que ce soit sur M. Johnson, tout comme il a refusé de qualifier directement le résultat du vote.

« Dans mon ministère, partout où j'ai été, je n'ai jamais blâmé les gens de prendre des décisions: ils ont droit à leurs idées », a déclaré M. Garon.

Réservant des commentaires plus approfondis à ses partisans, a-t-il dit, Jean Garon a ajouté: « Je suis d'abord et avant tout un partisan de la souveraineté du Québec et j'ai déjà dit que tant que l'article 1 du programme sera là, tant que le PQ sera un parti qui a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté, je vais me trouver à l'aise pour y militer. »

M. Garon a répété qu'il serait candidat à la convention du PQ dans son comté, celui de Lévis. Par contre, il n'a pas voulu indiquer de quelque façon s'il désirait ou comptait occuper des fonctions ministérielles précises dans le cabinet Johnson.

Jean Garon a quitté l'aréna en direction de Québec immédiatement après s'être adressé à la foule. « En voiture, dans l'ancien style », a-t-il précisé à la blague.

LES PHOTOS SONT DE: Robert Mailloux, Armand Trottier, Robert Nadon et Bernard Brault



René Lévesque

Le choix du PQ: massif et clair

Les militants du Parti québécois, influencés par une opinion publique qui affectionne Pierre Marc Johnson, ont choisi pour succéder à René Lévesque le meilleur des candidats en présence.

C'est un choix clair et massif, le vainqueur ayant recueilli une forte majorité dans toutes les régions du territoire. C'est aussi un choix d'une exemplaire démocratie puisque, grande première en Occident, tous les membres du PQ ont pu participer au scrutin dans les 122 circonscriptions.

Le meilleur candidat, en effet, car, de tous ceux qui briguaient la présidence du Parti, aucun ne possédait, au même degré que le vainqueur, les qualités nécessaires à l'exercice du pouvoir et à la direction d'un gouvernement. Aucun surtout n'avait démontré qu'il est aussi bien équipé que M. Johnson, intellectuellement et moralement, pour assurer la difficile transition de l'après-Lévesque et de l'après-Trudeau.

Par son expérience politique et ministérielle, déjà considérable malgré son jeune âge, par sa connaissance de la situation réelle du Québec dans les domaines économique, social et culturel, par une volonté de renouveau en dépit de la prudence extrême qui la tempère, M. Johnson peut affronter le défi redoutable qui consiste à transformer graduellement son Parti pour l'adapter aux exigences d'une société qui change, mais sans renoncer brusquement à l'idéal de souveraineté.

Porté à la direction du Parti québécois, M. Johnson assume pour un temps celle du gouvernement. Le délai dont il dispose pour déployer ses aptitudes de premier ministre sera si bref qu'il lui sera difficile d'en faire la preuve de manière convaincante. Il faudra donc que le peuple le croit sur parole, sur la foi d'un programme électoral et de son comportement au cours de la campagne prochaine.

Il faut en effet que les Québécois soient convoqués aux urnes sans beaucoup tarder, c'est-à-dire avant la fin de 1985. Trop d'hommes, d'idées et de choses ont changé dans cette société depuis un an: le gouvernement élu dans un tout autre contexte en 1981 ne ressemble en rien à l'équipe décimée et incertaine dont le vainqueur d'hier sera entouré.

Pour juger Pierre Marc Johnson, dont l'élection annonce un changement de génération dans l'histoire politique du Québec, il faudra attendre la formation de son premier cabinet. Ceux qui ont annoncé leur décision de quitter la politique ou qui hésitent trop à se rallier au vainqueur devraient en être exclus.

Il est en tout cas certain que Mme Pauline Marois, qui a fait une campagne dynamique et généreuse, occupera une place de choix dans ce cabinet. Elle a fait de façon éclatante la démonstration renouvelée que les femmes ont un rôle majeur à jouer dans la vie politique du Québec.

Il est moins sûr que Jean Garon puisse encore prétendre à un rôle décisif dans le gouvernement après l'amère cascade de déclarations agressives ou carrément mesquines qu'il a faites tous azimuts dans les derniers jours de cette trop longue campagne.

Pourtant, dans un proche avenir s'ouvrira une autre campagne que dominera un double duel: Johnson face à Bourassa, le PLQ face au PQ...

Michel ROY

L'Europe sensible frappe très fort

En prolongeant de quatre ans l'embargo sur les importations des peaux de blanchons, la Communauté européenne se laisse aller à la démagogie. Cette décision est d'autant plus irresponsable qu'elle frappe surtout des gens qui ne pratiquent pas la chasse aux blanchons. Par ailleurs, elle a été prise quelques semaines avant que la Commission royale, présidée par le juge Albert Malouf, publie son rapport.

La Communauté européenne a souvent de la peine à obtenir un soutien populaire pour ses décisions importantes; elle n'a, sans doute, pas voulu heurter l'opinion publique pour une cause aussi mineure. En effet, de nombreux Européens sont profondément émus par «le massacre des bêtes phoques». Ils semblent toutefois ignorer qu'il n'y a pas eu de chasse commerciale depuis deux ans et, dans leur ignorance, vont jusqu'à boycotter toutes les peaux de phoques.

S'il est trop de demander au rapport Malouf d'éclairer l'opinion publique européenne, on pouvait au moins s'attendre à ce que les ministres de la Pêche de la CEE s'y intéressent avant de prendre une décision. Or, seul le ministre danois a eu des réticences. Il est bien placé pour savoir que ce mouvement, animé par la générosité à ses débuts, a fini par frapper très durement les Inuit du Canada et du Groenland, territoire danois.

Depuis plus d'un an, les peuples autochtones du Canada, de l'Alaska et du Groenland cherchent à garder leurs droits de chasse et à maintenir les débouchés internationaux pour leurs produits, mais leurs plaintes ne sont pas entendues dans le Sud industriel et bien-pensant. La menace de ce mouvement international puissant sur la vie des Inuit est bien réelle; ceux qui veulent poursuivre un mode de vie traditionnel doivent vendre une partie du produit de la chasse et de la pêche pour pouvoir acheter des cartouches, du carburant et d'autres produits du Sud. Or, les Inuit ne chassent pas le blanchon, le «bébé-phoque» des Européens si sensibles, mais des phoques adultes. Tout cela, les ministres pourront, sans doute, le lire dans le rapport Malouf.

Il semble, par ailleurs, que la décision de la Communauté européenne soit contraire aux règles du GATT qui n'admettent ce type d'interdiction que dans le cas d'une espèce menacée d'extinction. Les pêcheurs des provinces atlantiques savent que les phoques ne sont pas en voie de disparition et que le troupeau augmente depuis la fin de la chasse commerciale des blanchons. Ils préconisent maintenant une chasse annuelle dans le seul but de limiter la croissance du troupeau et de maintenir les bancs de poissons. Les adversaires de la chasse aux phoques ne prennent pas cette menace sur les pêcheries très au sérieux; un cadre de l'organisation Greenpeace déclarait récemment à la revue *Maclean's*: «On nous accuse d'être émotionnels. Mais les pêcheurs peuvent aussi être émotionnels.» Un pêcheur qui voit ses moyens de subsister disparaître, n'a-t-il pas le droit d'être émotionnel?

La décision de la Communauté européenne peut plonger dans la détresse des milliers de gens et ne profitera à personne. Ottawa doit protester et, surtout, protester contre la légèreté avec laquelle elle a été prise, quelques semaines avant qu'une commission comprenant des personnalités de plusieurs pays, des experts internationaux, doit publier son rapport.

Frédéric WAGNIÈRE



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Des facteurs ont joué pour Pierre Marc Johnson

Si M. Pierre Marc Johnson est parvenu à devancer par une aussi forte marge ses adversaires dans la course, le nouveau chef du Parti québécois le doit à une combinaison de facteurs. Certes, l'on doit compter, en tout premier lieu, la personnalité du candidat Johnson mais d'autres éléments se sont manifestés avec une vigueur nouvelle dans notre horizon politique.

Il faut signaler les diverses consultations de l'opinion publique. Les premières, informelles, menées par les militants péquistes eux-mêmes dans leurs milieux respectifs, furent révélatrices. Souvent imaginées à tort comme des appareils abstraits, les partis politiques possèdent en réalité des antennes ailleurs dans la société. Sans quoi ils perdraient leur utilité.

Rapidement, dès l'automne 84, l'idée commençait à se répandre, dans les milieux de la petite et de la moyenne entreprise, que le Parti québécois pourrait recueillir de nouveaux appuis s'il changeait de chef et, plus précisément, s'il portait M. Pierre Marc Johnson à sa direction.

Des sondages scientifiques, diffusés dans les médias, vinrent confirmer la faveur que M. Pierre Marc Johnson détenait dans l'opinion publique. Des lors, la dynamique changeait pour M. René Lévesque. Au

cours des derniers mois, les critiques du chef de gouvernement envers les médias se sont faites de plus en plus virulentes, jusqu'à ce qu'il diagnostiquât «quelque chose de cancéreux» dans le quatrième pouvoir. M. Lévesque semble notamment percevoir le journalisme comme conformiste et grégaire.

Mais les sondages avaient aussi retenu l'attention des dirigeants politiques. La nouvelle approche conciliante de M. Brian Mulroney envers le nationalisme québécois prenait acte d'une réalité apparue dans les sondages quelques mois auparavant: les Canadiens étaient lassés de la confrontation entre paliers de gouvernement. Peut-on croire que pareilles constatactions, appuyées par la victoire des conservateurs peu après, furent tout à fait étrangères au virage abrupt imposé par M. René Lévesque en faisant miroiter le «beau risque» d'un accord avec les bleus d'Ottawa?

Ce brusque changement de cap (M. Lévesque dirait ce réalisme ou ce pragmatisme) a aussi pavé la voie à M. Pierre Marc Johnson. Sans aller jusqu'à soutenir, comme Pierre Bourgault, que «les sondages font de nous tous des lâches», l'on doit admettre qu'ils ont profondément transformé la vie politique au Québec.

Évitant soigneusement de commenter ces sondages ou de s'enhardir pour faire quelque déclaration déloyale envers son chef, M. Johnson a pu mériter l'appui de ceux qui continuaient à admirer M. René Lévesque.

Un autre facteur a été singulièrement favorable à M. Pierre Marc Johnson: l'hérédité. Certes, les Québécois, pas plus que leurs voisins du Sud, ne sont obsédés par les dynasties royales. Mais ils voient d'un bon œil certaines familles assurer une continuité politique. L'affection que les Américains portent au clan Kennedy trouve peut-être ici, toutes proportions gardées, son équivalent. De vieux militants du camp de M. Pierre Marc Johnson disent souvent avec fierté: «J'ai travaillé pour son père.» Rien d'étonnant, dans un aussi petit réservoir de population.

Mais entre la formule «égalité ou indépendance», l'ultimatum lancé par Daniel Johnson, et la vision de l'avenir proposée par Pierre Marc Johnson, les différences sont plus grandes qu'on ne croit. Le nouveau chef du Parti québécois propose de bâtir un Québec économiquement solide et prospère, de sorte que les citoyens, s'ils renforcent leur confiance en eux-mêmes, puissent se doter de l'indépendance s'ils la désirent. Un peu comme

si M. Pierre Marc Johnson souhaitait (il se garde bien de dire à quel degré) que le mouvement soit dépassé par sa propre force.

M. Pierre Marc Johnson évite les engagements trop précis et se contente de véhiculer une impression de force tranquille. En matière de santé et de prestations sociales, le jeune médecin et avocat prend une nette distance à l'égard de la social-démocratie et a tenu à se situer un peu à droite de ses adversaires. Il prend appui sur des entrepreneurs privés, comme la direction des épiceries Richelieu. Une ombre au tableau: son expérience dans le développement économique est limitée.

M. Pierre Marc Johnson a démontré, dans les divers ministères qu'il a dirigés, une polyvalence, un tact, une adresse et parfois même un courage exceptionnels. Possédant, comme Brian Mulroney, un passé de négociateur et jouant, comme lui, sur le charme et le charisme, M. Pierre Marc Johnson pourrait marquer une ère nouvelle dans les relations canado-québécoises. Mais il doit affronter un problème de taille. Comblant un écart de 20 points entre deux partis, dans une campagne électorale, n'est pas une mince affaire. Les experts de la science politique américaine soutiennent même que cela est impossible.



(Collaboration spéciale)

Fabienne Larouche

Les jeunes Canadiens: loin du tennis mondial

Stéphane Bonneau, champion canadien classé 121^e à l'Association de tennis professionnel, a réussi, cette année, la meilleure performance canadienne en accédant à la ronde des 16 aux Internationaux de tennis du Canada tenus à Montréal.

Or, Wimbledon a consacré champion un Allemand de 17 ans. Roland Garros a été remporté par un Suédois et les Internationaux des États-Unis par un Tchèque. Le Canada se retrouve donc très loin derrière. Pourquoi?

Pourquoi le Canada a-t-il tant de difficultés à produire des champions de calibre international dans cette discipline alors que des pays moins riches, moins peuplés, y parviennent?

«Il nous faut un système comme à l'européenne pour développer l'élite. Bien qu'en retard sur d'autres pays, nous sommes, actuellement, à établir les fondations d'une organisation nationale qui permettra aux plus talentueux de s'entraîner à fond de train», me répond Me François Godbout dans la première entrevue qu'il accorde depuis sa nomination à la présidence de Tennis Canada.

Ce système pourra déjà compter

sur quatre centres d'entraînement régionaux — Vancouver, Toronto, Longueuil, Halifax —, un centre national à Toronto, ouvert depuis le mois de juillet, une équipe nationale commanditée par Molson, et une académie privée de tennis située à London, Ontario. À cela, viendront se greffer d'autres centres d'entraînement nationaux (cours couverts, entraîneurs, salles de musculation, vidéo) dont l'un est prévu à Montréal.

Cette volonté des dirigeants à se doter d'une infrastructure qui, jusqu'à maintenant, était déficiente, est à l'origine même du succès que l'on retrouve ailleurs. L'élite suédoise s'entraîne chez elle et est prise en charge par une équipe nationale des que les joueurs atteignent 11 ou 12 ans. Il est essentiel que nos athlètes puissent profiter de pareils avantages.

Mais là ne doit pas s'arrêter le désir d'organisation et de promotion de ce sport. Car si l'élite pourra, désormais, s'entraîner ici, on doit également songer à la relève. Et à ce chapitre, le travail à accomplir est immense parce que d'une part, il n'existe pas au Canada d'«idol» qui pourraient servir de catalyseur auprès des jeunes. À cet égard, l'exemple de Borg est

éloquent: il s'est retrouvé le chef de file des Wilander, Edberg, Jar-ryd, Nyström qui, à leur tour, draineront dans leur sillage un grand nombre de jeunes joueurs.

À l'opposé, les Allemands ont-ils attendu l'émergence de Becker pour se doter d'un système? Non. Leur motivation pouvait provenir de l'exaspération qu'ils ressentent à observer autant de champions surgir autour d'eux.

D'autre part, la tradition de hockey est telle au Canada que la grande majorité des garçons reçoivent leur première paire de patins dès leurs premiers pas. Le tennis, pour rivaliser de popularité auprès d'eux, devra disposer d'une organisation aussi structurée et aussi remarquable que celle dont est assuré le hockey.

Par exemple, l'implantation de courts de tennis couverts. Le climat est un inconvénient majeur au recrutement d'une relève prometteuse; on doit pouvoir frapper des balles douze mois par année au même titre que l'on utilise les arènes pour les joueurs de hockey. Il faut, également, bénéficier d'entraîneurs, de ligues, de cliniques et d'une présence locale de la Fédération québécoise de tennis.

«Nous devons nous infiltrer dans les écoles afin d'encourager davantage les jeunes à jouer au tennis», soutient Me Godbout. Si l'intention est noble, on doit, toutefois, être en mesure de recevoir les jeunes qui se montreront intéressés à pratiquer ce sport.

Mais, présentement, les seuls courts de tennis couverts disponibles appartiennent à des clubs privés. Ceux qui peuvent se permettre l'achat d'une carte de membre ont déjà l'âge de ne plus espérer devenir champion.

On doit donc s'interroger sur l'utilité de débloquer des fonds publics pour la construction de courts de tennis couverts qui permettront à toute la population de s'initier au tennis et conséquemment de développer de nombreux talents dont le potentiel n'a jamais pu être exploité.

Des millions de dollars ont été investis au cours des années passées sans que le Canada ne fasse une percée soutenue. Il est à souhaiter qu'une nouvelle inspiration à Tennis Canada se penchera sur les attentes des jeunes que le tennis attire. Après cela, nous pourrions, peut-être, espérer une médaille en 1988.

SIDA: des accusations et des victimes

Craignant l'expansion du SIDA (Syndrome d'immuno-déficience acquise), John Derek a demandé en février 1983, aux Haïtiens, aux homosexuels et aux drogués de s'abstenir de donner leur sang à la Croix-Rouge. Parce que les sujets précités portent les risques de transmission du virus. Depuis lors, cette nouvelle n'a pas manqué de léser les groupes répertoriés. Elle provoque la décroissance du nombre des visiteurs en Haïti et elle affecte également toutes les branches de l'économie haïtienne liées aux secteurs touristiques.

Du côté de la diaspora haïtienne, la décision prise par la Croix-Rouge a endigué sa communication avec les autres ethnies. Elle entraîne le congédiement du travail, la résiliation du bail, l'incitation au racisme, etc. À l'hôpital, les relations entre les équipes médicales et les Haïtiens n'ont fait aucune preuve d'éthique et de conscience professionnelles. Et la demande d'enrayer les Haïtiens en avril 1985 sur la liste de catégories cataloguées à risque n'a pas changé le mal engendré par la déclaration honteuse de la Croix-Rouge.

Mais, malheureusement le SIDA continue ses ravages sans distinction de race, de sexe et de pays et les accusations ne cessent pas aussi de se multiplier de part et d'autre. Cette maladie terrible et monstrueuse porte tout le monde à la quête de son mouton noir. En Amérique du Nord, les Haïtiens sont des moutons porteurs du virus. En Europe, les Africains et les singes n'ont pas échappé à l'accusation des catégories répertoriées à risque.

Malheureusement, aucune de ces accusations ne peut être considérée comme une victoire pour les accusateurs. S'il en est ainsi, ces-

sons la comédie et luttons ensemble contre le SIDA et les mauvais traitements des personnes atteintes.

Traitements tragiques

Si les tests effectués ont prouvé que le SIDA est transmis par contact de sang et «sexuel», d'autres hypothèses naïves et émotionnelles ne font qu'aggraver le risque de transmission (le contact social, le simple baiser, la poignée de main, le crachat, etc.). Fondées sur l'ignorance et la panique, ces hypothèses provoquent des comportements monstrueux et odieux envers les personnes atteintes et à «risque», tant en milieu hospitalier qu'en milieu familial.

Mes expériences auprès de quelques cas m'ont permis de les vérifier. Une pauvre jeune femme, maintenant décédée, se fait traiter de puante par une infirmière à l'hôpital. Le responsable de l'installation de la télévision dans les chambres de l'hôpital lui avait refusé sa demande par crainte d'être contaminée.

Enfin, dans tous les hôpitaux, les malades porteurs du virus sont parfois privés de leur repas par les serveurs ou serveuses, de peur d'être contaminés. Ils peuvent passer des heures et des heures à demander une seule chose aux infirmières.

Dernièrement, en présence d'un cas de SIDA, un médecin «Urgence-Santé» m'a créé un énorme étonnement. Il filait à toutes jambes sans dire un mot au patient. Il n'a ni consulté, ni touché le malade. L'équipe ambulancière sur place le ramassait entre deux draps et le transportait à l'hôpital.

Cette attitude incommode en milieu médical à l'égard des personnes atteintes du SIDA est aussi

reproduite en milieu familial. Abandonnées par leur famille et leurs amis, elles sont seules dans une chambre ou un petit appartement, dépourvues de tout secours. À la dernière phase de cette maladie, elles présentent un trouble digestif, marqué par la présence d'une diarrhée et d'un vomissement permanents, ainsi que la fatigue. Devenues faibles et squelettiques, elles ne peuvent pas se déplacer par elles-mêmes et sont incapables de nettoyer leurs affaires. Elles deviennent très dépressives et démoralisées jusqu'à la fin de leurs jours.

Face à tous ces problèmes, on ne peut pas rester muet sur la transmission de cette redoutable maladie et les mauvais traitements aux victimes. Le dépassement de la littérature médicale est nécessaire pour pouvoir aborder la question du SIDA sous un angle nouveau.

Une nouvelle recherche

Après plus de deux ans de recherche, le problème de transmission du SIDA d'une personne à une autre reste encore mystérieux et inexplicable. La confusion et la panique règnent sur sa contagion. Son expansion prend une évolution étonnante et incroyable. Cette phase évolutive nécessite une nouvelle recherche sur les problèmes de transmission du SIDA. Cette enquête doit se faire en dehors des techniques médicales et être orientée sur les contacts et les rapports entre les personnes atteintes et leur environnement. Dans cette recherche, il serait à vérifier les différents types de contacts qui pourraient être contagieux auprès des malades.

Pour ce faire les rencontres avec les médecins responsables de dossier, le CLSC de différents quar-

tiers, les malades et leur environnement sont nécessaires. Cette recherche permettrait aussi d'éliminer les hypothèses scandalisantes et calomnieuses envers les malades porteurs du virus et les non-porteurs. Parce que la portée contagieuse de cette maladie s'explique dans des langages trop diffamatoires et douteux et on rencontre trop de personnes mal informées et ignorantes sur les dossiers du SIDA.

Tel est l'exemple d'une fillette de 9 ans qui a perdu deux semaines de classe à la mort de sa mère, décédée du SIDA. La direction de son école a organisé une conférence au sommet et crée une panique générale autour des élèves. La recommandation était d'imposer à la petite fille une lettre médicale de l'hôpital Sainte-Justine certifiant sa bonne santé. (...)

Heureusement, le médecin à qui on l'avait référée a écrit une lettre à son école et au CLSC du quartier et leur a demandé de cesser cette idiotie. La fillette ne peut représenter aucun danger de contagion à d'autres puisqu'elle n'a pas présenté les symptômes de cette maladie. De plus, le SIDA n'est pas une maladie transmissible par n'importe quel contact. Toutes ces mesures répressives contre la fillette sont le résultat de toutes les hypothèses diffamatoires et arbitraires publiées sur la transmission du SIDA. (...)

La suggestion serait d'organiser des séances d'information sur la contagion du SIDA à l'école, ainsi que dans tous les établissements et les institutions susceptibles de produire ou de répéter de tels incidents.

Victor ETERNEL
Diplômé en Science politique et sociologie

La désindexation des allocations familiales

A. M. Brian Mulroney

Je lisais récemment un article dans lequel on racontait que vous vous apprêtez à sabrer à nouveau dans les programmes sociaux en désindexant partiellement les allocations familiales.

Après les personnes âgées (le débat sur la désindexation des pensions), les malades (la taxe fédérale de vente de 10% appliquée à près de 5.000 produits pharmaceutiques), vous vous en prenez maintenant aux enfants en rendant les allocations familiales indexées uniquement sur la hausse de l'indice des prix à la consommation diminué de 3%.

Votre gouvernement n'a jamais fait preuve de trop de compassion à l'endroit des plus démunis. Quand le président Reagan est venu au Québec, vous avez dit: «Ça coûtera ce que ça coûtera».

Récemment, vous avez trouvé avec la rapidité de l'éclair, \$1 milliard pour venir en aide à des banques en faillite.

Ne vous apparaît-il pas plus juste, plus équitable et plus intelligent de consacrer des fonds pour venir en aide aux familles avec enfants à qui vous couperez bientôt \$55 millions, pour les deux prochaines années, tel qu'annoncé dans le budget Wilson?

Je termine en vous rappelant que si une certaine Madame Denis a jugé bon de vous dire sa façon de penser en juin dernier sur la colline parlementaire, bien d'autres sont prêtes à faire la même chose à propos des allocations familiales puisque vous continuez à étendre l'injustice sociale dans vos politiques.

Jean-Guy MARTIN
Montreal

M. Brian Mulroney

Je désire attirer votre attention sur la grande injustice sociale de votre gouvernement conservateur.

Depuis que vous êtes au pouvoir, vous ne cessez de vous en prendre aux plus démunis. D'abord les personnes âgées, ensuite les malades et maintenant les familles.

Cessez de regarder vers le haut, où sont vos amis et daignez jeter un regard sur le vrai peuple, les électeurs qui, eux, ont voté pour vous, en croyant à vos belles promesses électorales.

Remarquez que je ne suis pas touché par cette mesure puisque je n'ai pas d'enfants en âge d'être accessibles à ce programme. Cependant, par principe et par soli-

darité aux familles canadiennes, je crois de mon devoir de vous le signaler. Il est plus que temps que vous vous teniez debout face à vos ministres et que vous leur fassiez comprendre qu'ils sont des élus du peuple et non des élus de leurs amis ou de leur entourage.

Si vous pensez réellement ce que vous avez dit l'autre jour à la Chambre des communes à l'effet que les Québécois aimeraient vous rencontrer pour vous féliciter, j'ai le regret de vous dire que vous serez grandement déçu; il en est tout autrement pour tous les gens de mon entourage.

Suzanne P. PELLERIN
Montréal

M. Brian Mulroney

Suite au dépôt du projet de loi C-70 ayant pour but la désindexation des allocations familiales, afin de combler le déficit budgétaire, on doit se poser de sérieuses questions en regard de la compétence du présent gouvernement envers les gens moins fortunés.

De quelle façon prévoyez-vous améliorer la qualité de vie de ces gens?

Ne serait-il pas plus facile d'enlever seulement le gain en capital qui ne servira qu'aux riches?

Michèle MONDOR
Montréal

M. Brian Mulroney

Je viens vous faire part de ma déception sur la façon dont vous procédez pour récupérer des fonds. Si vous continuez d'agir de la sorte votre règne sera court car cela se discute beaucoup dans mon entourage.

Je vous demande donc de ne pas toucher aux gens à faible revenu ou à moyen revenu, mais au ci-

toyen qui en a un très gros.

Vous touchez toujours ceux à qui cela fait le plus de mal, comme les personnes âgées, et maintenant ceux qui élèvent une famille, qui méritent d'être aidés et qui attendent leurs chèques avec anxiété.

Je vous incite à reviser votre budget et à cesser de nous abattre.

Louise BENOIT
Montréal

Faillite bancaire: des épargnants tourmentés

M. Brian Mulroney

Premier ministre du Canada

Relativement à la faillite de la Banque Commerciale du Canada, nous vous demandons d'agir avec équité et diligence afin de rembourser sans limite la totalité des dépôts des épargnants individuels.

Vous comprendrez que les épargnants individuels sont dépourvus de ressources et beaucoup plus affectés, comparativement aux autres déposants de la Banque Commerciale du Canada. En effet, les banques étrangères, les gouvernements provinciaux et municipaux, les fonds de pension, les fonds de placement, les hôpitaux, les maisons d'enseignement, les coopératives etc., peuvent répartir une perte sur un grand nombre d'individus. De plus, les coopératives, les hôpitaux, les maisons d'enseignement se tourneront vers leurs gouvernements provinciaux pour compensation. Mais les simples épargnants eux n'ont aucun recours.

Des épargnants canadiens sont présentement gravement pénalisés par la faillite d'une banque canadienne entre autres parce que l'équipe de la Banque du Canada, l'équipe de l'inspecteur général des banques et les dirigeants du gouvernement conservateur canadien les ont mal informés et mal protégés.

Nous vous avons cru, M. Mulroney, lorsque vous et vos représentants avez déclaré à plusieurs reprises, entre mars 1985 et août 1985, qu'avec le plan de relance de mars 1985 la Banque Commerciale du Canada était solvable et qu'on pouvait y investir en toute sécurité.

Nous avons eu confiance en vous M. Mulroney et nous avons déposé ou conservé nos épargnes avec cette institution. Dans certains cas on y a déposé de montants importants à court terme, les déposants sachant qu'ils auraient besoin de liquidités dans les prochaines semaines ou les prochains mois pour se partir en affaires ou pour ache-

ter une maison ou une entreprise ou pour développer un commerce existant ou une entreprise existante, ou encore pour payer des dettes, taxes ou hypothèques venant bientôt à échéance. Dans d'autres cas, il s'agit d'épargnes qui devaient servir à une retraite bien méritée. D'autres y avaient déposé les épargnes familiales de toute une vie.

Certains épargnants sont présentement désespérés et aculeés à la faillite à leur tour. Nous avions pourtant déposé dans une banque canadienne, avec les recommandations et les encouragements de notre gouvernement fédéral.

Vous vous abritez présentement, M. Mulroney, derrière le comité parlementaire des finances qui vous fera gagner temps et argent. Vous avez promis une loi spéciale pour rembourser les épargnants canadiens lésés par la faillite d'une banque à charte canadienne. Vous êtes largement majoritaire à la Chambre des Communes. Qu'attendez-vous pour passer cette loi?

Pour des raisons évidentes, les épargnants individuels doivent être indemnisés en premier et votre loi spéciale doit tenir compte de leur vulnérabilité et de leur isolement dans cette mésaventure.

Nous sommes déjà pénalisés car depuis le 1er septembre 1985, nos dépôts sont gelés et sans intérêts.

Que feront les épargnants canadiens avec les dépôts qu'ils ont présentement dans d'autres petites banques canadiennes s'ils constatent que l'argent investi n'est pas en sécurité?

Le gouvernement conservateur que vous dirigez M. Mulroney a plus qu'une obligation morale dans cette affaire.

Nous devons maintenant espérer que vous respecterez votre engagement à nous remettre la totalité des avoirs que nous avons épargnés, dans la plupart des cas, après de nombreuses années de travail.

Alexandre GAGNON
Verchères

LIBRE OPINION

Tentative de bilan

Entrés dans la nouvelle année 5786 selon le calendrier hébraïque, les Israéliens qui font le bilan de l'année écoulée ont des raisons d'optimisme modéré. Les conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire sont quasi symbolique. Jusqu'à la dernière minute l'on ne savait pas si les enseignants se mettraient en grève ou non, si les écoles ouvriraient à

David CATARIVAS
journaliste

temps. Les ministres de l'Éducation nationale et des Finances se retranchaient dans leurs positions et les syndicats d'enseignants semblaient intraitables. À la dernière minute un accord a été conclu. Il satisfait tout le monde et ne satisfait personne. Mais il a permis une rentrée des classes normale. Des problèmes éclateront peut-être d'ici à quelques semaines mais en attendant tout est rentré dans l'ordre. Les nuages qui couvraient le ciel de l'enseignement sont, pour l'instant, dissipés.

Et il en est presque ainsi des divers problèmes qu'affronte le pays. Le programme économique lancé début juillet pour combattre l'inflation et résoudre la crise économique commence à porter ses fruits. Quelques semaines de stabilité relative des prix ont accru les revenus du gouvernement, diminué l'impression de monnaie et les réserves de devises étrangères ont même augmenté. La balance commerciale s'est améliorée et avec l'entrée en vigueur de l'Accord israélo-américain créant une zone de libre-échange entre Israël et les États-Unis les exportations israéliennes vers l'Amérique vont certainement augmenter de façon substantielle. Sur le plan psychologique les effets de cet «apaisement» du front économique sont importants et rendent moins dangereux, finalement, les quelques échecs enregistrés dans le domaine de la réduction des budgets ou des licenciements de fonctionnaires qui ne se passent pas comme prévu par le programme de redressement économique. Il y a donc des chances de voir s'améliorer les conditions économiques et la crise peut être surmontée.

Les partis politiques en sont conscients et s'efforcent de présenter au public un front uni malgré les dissensions intérieures. Le succès de la politique économique sera revendiqué par tous et même par ceux qui, au sein de la coalition gouvernementale, s'y opposaient. Pour cela il faut mettre fin aux dissensions entre fractions rivales, aux rivalités personnelles de façon à pouvoir se présenter devant les électeurs avec le maximum de force. Car l'hypothèse d'élections anticipées n'est pas définitivement écartée et le Parti travailliste peut très bien décider de prendre le pari. Les concessions que Monsieur Shimon Peres ne cesse de faire aux petits partis religieux traduisent, mieux que tout, ses arrière-pensées. L'idée d'une petite coalition gouvernementale s'appuyant sur les partis religieux

n'est absente de l'esprit de personne, travailliste ou conservateur.

Dans le domaine de la sécurité, l'armée revenue du Liban panse ses plaies et entreprend sa réorganisation en fonction des coupes assez sévères dans le budget de la Défense nationale. Elle doit surtout faire face à un problème nouveau celui du terrorisme dans les territoires de Samarie et Judée et des tentatives de terrorisme en Israël même. Les derniers attentats semblent être le fait d'individus et non d'un mouvement organisé encore que la réinstallation de bases de l'OLP en Jordanie soit certainement un facteur contribuant à l'accroissement des opérations terroristes. Il y a là un danger certain en particulier pour la Jordanie à laquelle les avertissements du ministre de la Défense et du Premier ministre d'Israël sont envoyés sous les formes les plus diverses.

On veut espérer en Israël que le roi Hussein comprendra qu'il joue avec le feu et qu'il aurait tort de fournir à Israël les raisons d'un durcissement de sa position envers la Jordanie. Dans l'immédiat les tentatives d'infiltration de terroristes palestiniens par la mer sont déjouées par la marine israélienne qui fait preuve de beaucoup de vigilance mais la surveillance des frontières ne peut être hermétique. Il suffirait d'un attentat réussi pour que beaucoup de choses soient remises en cause et notamment le calme à la frontière jordanienne.

L'un des résultats de l'activité des terroristes palestiniens est l'accroissement du soutien populaire au parti du Rabbin Cahana qui prône une politique d'expulsion des Arabes. Il s'agit moins d'un racisme pur que d'une hostilité envers une population considérée comme étant «l'eau dans laquelle nagent les poissons terroristes» pour reprendre des images chinoises. Mais cette hostilité risque de se manifester par des actes de violence, des ripostes et des vengeances qui ne peuvent qu'empoisonner l'atmosphère et créer un climat antidémocratique. Et l'on cherche les moyens d'empêcher le renforcement de cette tendance à la fois par un programme d'éducation démocratique et antiraciste de grande envergure dans les écoles que par un recours à une législation qui empêcherait la présentation aux élections de listes à base anti-arabe et raciste.

Sur le plan international, les efforts de rapprochement avec l'Égypte n'ont guère porté de fruits et les tentatives faites par les États-Unis pour faciliter des négociations avec la Jordanie se sont heurtées aux exigences de l'OLP acceptées par le roi Hussein. Il y a peu de chances d'évolution spectaculaire dans ces domaines bien que le gouvernement — surtout dans sa partie travailliste — soit très favorablement disposé à accueillir toute initiative permettant de sortir de l'impasse actuelle. Mais il faut, pour cela, que les partenaires au dialogue n'attendent pas de lui toutes les concessions.

Un virage radical à effectuer au Québec

Durant la course à la chefferie du PQ, Jean Garon a proposé le Bonheur National Brut (BNB), comme finalité collective à atteindre. Cette perspective s'avère des plus louables, elle ouvre la voie à un nouveau progressisme social qui reste cependant à préciser.

À prime abord, le BNB réfère à un bien-vivre-ensemble, à des indicateurs sociaux qui démontrent une qualité de vie personnelle, familiale, régionale, professionnelle, etc.

À cet effet, il faudra effectuer un virage radical au Québec, car nos indicateurs sociaux indiquent à maints égards, à peu près les pires performances au monde (délinquance, divorce, grèves, suicides...). Jamais notre peuple n'aura été aussi riche dans son histoire et jamais sa jeunesse ne se sera réfugiée dans le désespoir, la drogue et la délinquance. La misère morale et psychologique remplace la misère matérielle. Le gouvernement ne peut plus s'en tenir à l'unique recherche du P.N.B.; un peuple ne vit pas seulement de statistiques, de frigidaire et de bilans. Il manque à la base de la social-démocratie une politique de la personne, de la famille, une nouvelle conscience des valeurs supérieures.

L'authentique bien commun réfère à un nouveau dynamisme social, c'est-à-dire:

Scandalisé par une grève

Veut-on jeter à terre cette fragile institution bâtie sur la sueur des petits épargnants? Sûrement, on doit avoir affaire à de méchants capitalistes qui veulent détruire le mouvement coopératif.

J'ai pourtant toujours constaté un grand sens de la coopération chez les employé(e)s des caisses: des gens épousant réellement la cause, en plus d'accomplir leur simple devoir d'employé(e)s.

Paradoxalement, le mouvement syndicaliste est aux prises lui-même avec la rigidité des intérêts capitalistes. Comment un tel conflit peut-il durer? C'est vrai qu'on a déjà vu une grève à l'intérieur de la CSN même.

En tant que membre de deux caisses populaires et ayant tou-

jours privilégié ces institutions et les institutions associées, je reste scandalisé que cette grève persiste. Les demandes des grévistes sont-elles tellement exagérées? Ou bien n'est-on pas plutôt gêné d'embarras du côté des dirigeants, de la présence d'un syndicat qui perturbe nos convictions tranquilles? D'être ainsi interpellés dans nos propres convictions par des gens qui nous rappellent les principes mêmes que nous défendons?

J'ai pensé: ils doivent demander la lune pour qu'on ne leur accorde pas? Réellement, en tant que co-opérant convaincu, ce conflit qui pourrait me scandaliser.

Aubert HAMEL
professeur à l'UQAM

Incitation au suicide

Nous ne sommes pas d'accord avec l'émission «Dis-moi le si j'dérange» présentée dimanche soir le 15 septembre, dans le cadre des «Beaux Dimanches». Cette émission, selon nous, est directement une porte ouverte au suicide.

Si votre programmation met l'accent sur l'information «anti-suicide» l'émission de dimanche soir neutralise tous vos efforts. Au contraire, si le suicide, la drogue, l'alcool sont vos priorités pour favoriser le bien-être de la société, allez-y, continuez, vous avez la «recette».

Avez-vous songé que le problème de la solitude est une réalité alarmante chez nos personnes âgées? Avec votre émission et vos messages irréversibles, vous avez offert très gracieusement la «recette» pour en finir.

Avec une émission aussi provocante quant à son contenu, vous avez voulu offrir quoi? Un divertissement, un sujet de réflexion ou la fameuse «recette»?

Présenter un tel contenu à une heure de la soirée où la solitude pèse, c'est savoir manier avec adresse les émotions des personnes sans se soucier des conséquences.

Madame Juliette Huot, avec les qualités d'interprétation que nous lui connaissons, aurait pu donner un monologue pertinent aboutissant sur l'espérance si le scénario fourni avait été écrit par une femme respectant les valeurs de la vie.

Madeleine PAQUIN
Denise LAQUERRE
Nicolet

N.B.

- **Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.**
- **Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.**
- **LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.**
- **L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.**
- **Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.**
- **Si possible écrire à la machine, à double interligne.**
- **Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.**

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Part de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.	285-6911	ANNONCES CLASSEES Commandes ou corrections lundi ou vendredi de 8 h à 17 h.	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6900	National, Télé-Presse Vacances, Voyages Carrières et professions, nominations	285-7306 285-7265 285-7320



LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE

LE GOUVERNEMENT JOHNSON

Parler VRAI et savoir dire NON

■ Parce qu'il évite soigneusement les déclarations fracassantes, au risque de faire moins souvent les manchettes, on a beaucoup accusé M. Pierre Marc Johnson de ne rien dire au cours de la campagne qui vient de se terminer.

Mais si on tente de deviner quel genre de gouvernement dirigeraient les six candidats qui ont voulu succéder à M. Lévesque, on se rend compte que c'est quand même avec M. Johnson que l'exercice est le plus facile.

Il parle avec une infinie prudence, mais il ne parle pas pour rien dire. De sorte qu'il suffit de relire — entre les lignes aussi — le discours qu'il a répété une cinquantaine de fois depuis deux mois pour avoir une bonne idée de ses intentions.

M. Johnson annonce d'importants changements relatifs au style de gouvernement, qui constituent autant de critiques de la façon de faire de M. Lévesque.

D'abord, il s'engage à « parler vrai » à la population. Il ne lui racontera pas d'histoires et ne lui promettra pas inconsiderement des jardins de roses. Mieux au fait de la réalité, des contraintes, les gens comprendront et accepteront mieux, croit-il, les décisions qui seront prises.

Ensuite, le gouvernement devra « savoir dire non ». Il ne sera plus question, pour des motifs électoralistes, de céder à toutes les demandes et à tous les chantages, au risque de saboter les politiques gouvernementales. On peut s'attendre, par exemple, à ce qu'il ne soit plus payant de défier la loi.

Enfin, il annonce que le gouvernement cessera de vouloir tout régenter et s'en remettra beaucoup plus largement aux communautés locales qui ont acquis les compétences nécessaires et connaissent mieux les besoins de leurs membres.

Ce fut long, mais on connaît maintenant très bien la pensée de M. Johnson sur la question nationale. Le projet de souveraineté-association lui apparaît toujours, « à terme », être un idéal bénéfique pour le peuple québécois.

C'est pourquoi il se dit toujours en accord avec l'article 1 du programme du PQ.

Mais les Québécois n'en ont pas voulu en 1980 et il croit que ce n'est pas un drame, car si elle est souhaitable, la souveraineté n'est pas nécessaire.

Surtout, il pense que le parti, et le gouvernement qu'il forme, n'ont pas le droit, sous prétexte que ce n'est pas la souveraineté,

devra profiter à tous, mais sous forme d'emplois plutôt qu'au moyen de programmes d'aide administrés par l'État. Pour que tous en aient un, il faudra en faciliter le partage par des mesures permettant la retraite anticipée ou le travail à temps partiel. Mais on devra aussi se résoudre à « casser les chapelles » qui limitent l'accès des jeunes à l'emploi. Un des principaux défis auquel le gouvernement aura à faire

Les textes sont de LOUIS FALARDEAU

de ne pas faire tout ce qui est possible pour « bâtir le Québec ».

Il poursuivra donc l'effort, amorcé en 1960 et continué par tous les gouvernements, fédéralistes et souverainistes, afin d'obtenir tous les outils dont le Québec a besoin pour s'affirmer. Déjà beaucoup plus souverain qu'il y a 25 ans, l'État québécois accroîtra ainsi sa souveraineté morceau par morceau. Il sera alors plus facile de la prendre toute si un jour le peuple, qui lui est souverain, en manifeste le désir.

M. Johnson annonce donc qu'il négociera avec fermeté, mais aussi avec réalisme, les morceaux de pouvoir dont le Québec a le plus besoin. S'il n'est pas question de céder sur l'essentiel, il n'a pas non plus l'intention de tout exiger d'un coup.

Mais c'est le développement économique et la création d'emplois qui sera sa priorité. Il compte d'abord sur l'entreprise privée, mais souhaite qu'elle travaille en concertation avec les institutions d'enseignement, les municipalités, les syndicats et les autres institutions et groupes organisés.

Le rôle de l'État sera surtout de favoriser cette concertation et d'aider l'entreprise à viser l'excellence. Pour ce faire, il encouragera la recherche et le développement, stimulera la productivité, aidera à la prospection de nouveaux marchés d'exportation, réduira la réglementation et les formalités, et modifiera la fiscalité.

La richesse ainsi créée, dit-il,

face au cours des prochaines années consistera à assurer des services de santé de qualité à une population vieillissante tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable.

M. Johnson espère y arriver en organisant mieux les services, en éduquant les usagers et en améliorant la productivité des employés. Mais, « parlant vrai », il annonce que si, malgré tout, le système craque, il choisira d'imposer un ticket modérateur pour le financer plutôt que de le privatiser.

S'il promet que les programmes universels seront maintenus, il annonce par ailleurs que plusieurs mesures d'aide à des groupes défavorisés seront remplacées par des avantages fiscaux. Il tient particulièrement à ce que les personnes capables d'occuper un emploi soient incitées à le faire et ne trouvent pas plus avantageux de se remettre à l'assistance de l'État.

M. Johnson, enfin, invite les Québécois à l'excellence et annonce en contrepartie qu'il faudra « sanctionner l'incompétence ». L'État devra donner l'exemple en exigeant plus de ses employés. Mais il ne pourra y arriver, pense-t-il, que s'il améliore leur climat de travail.

Cela constitue l'essentiel des intentions du nouveau chef du PQ. Seul l'avenir nous dira dans quelle mesure il saura les appliquer. Il suffit de se rappeler que M. Lévesque avait promis, par exemple, de former un gouvernement transparent pour comprendre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres!

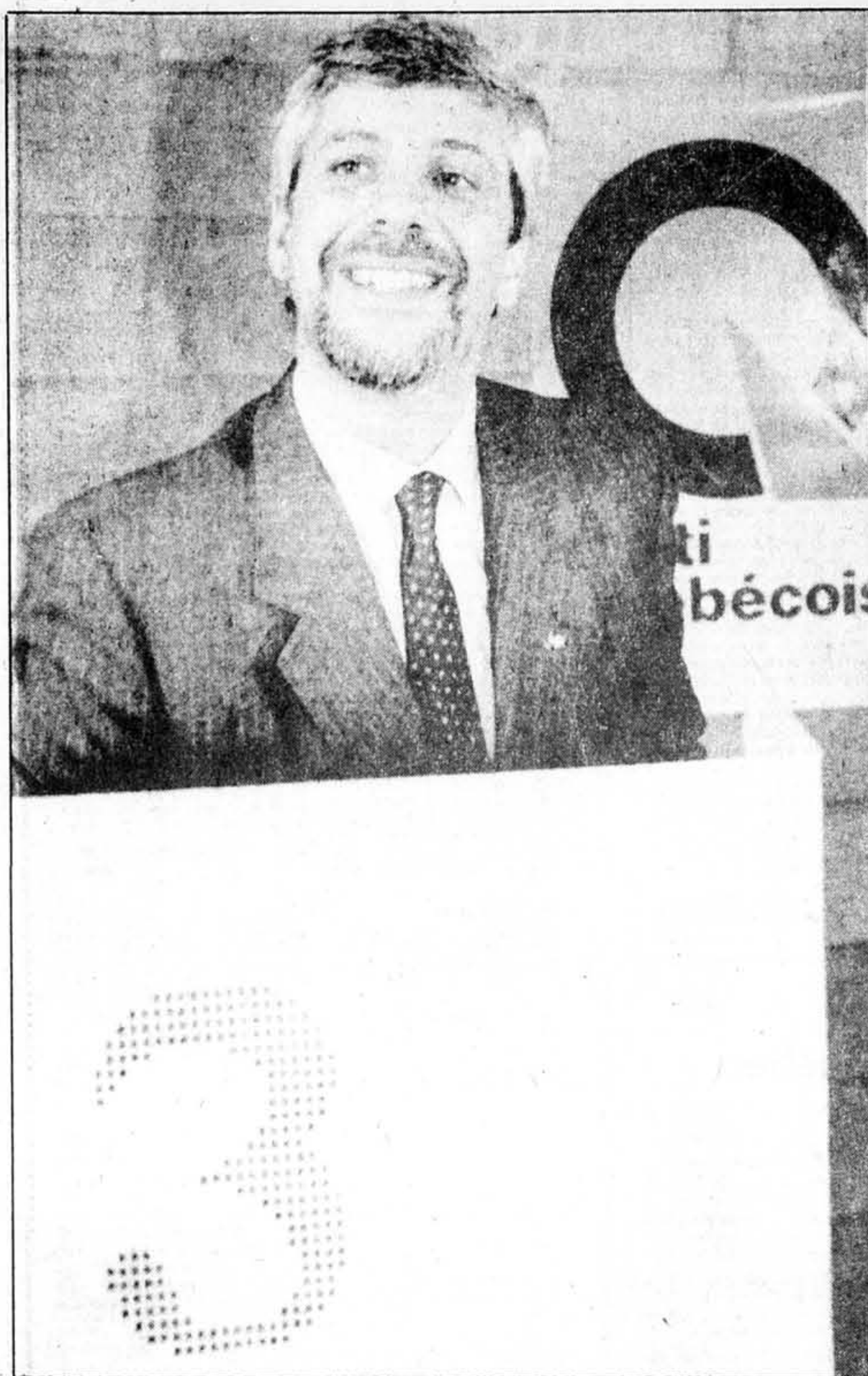


photo Reuter

Même dans l'isolement, Pierre Marc Johnson a continué de répondre hier aux questions des nombreux journalistes qui l'entouraient, quelques heures avant le dépouillement du scrutin.

Prudent, Johnson ressemble à un premier ministre

■ On recourt à une solution de facilité lorsqu'on dit qu'il ressemble à son père — Daniel, élu chef de l'Union nationale en 61 et premier ministre de 66 à 68 — pour expliquer l'irrésistible ascension de Pierre Marc Johnson.

Plus grand, bien plus beau et élégant, plus cultivé, élevé en ville dans un milieu bourgeois, il a certes peu en commun avec le « Danny Boy » qui servait sous Duplessis.

Il se trompe par exemple neuf fois sur dix quand il tente de se rappeler le nom de ce partisan dévoué qui lui a été présenté il n'y a pas une semaine, ce que son père ne se serait jamais pardonné.

Il a par contre du Daniel Johnson premier ministre, celui qu'on ne caricaturait plus en bandit, le charmé, l'amabilité, la chaleur et ce sourire franc que chaque interlocuteur a envie de prendre pour une déclaration d'amitié.

Mais s'il a appris à ne plus régler à coup de statistiques aussi

froides qu'irréfutables les problèmes réels que vivent certains individus, il lui arrive encore fréquemment d'être bête et méprisante à l'endroit de personnes qui le contestent ou le mettent mal à l'aise.

Timide et sensible, il sait mal réagir à l'agressivité et la méchanceté le laisse souvent désespéré.

Mais il est d'une politesse exquise, courtois et plein d'attention avec les gens qu'il aime ou qu'il respecte. Il garde toutefois ses distances et évite la familiarité. Il vouvoie beaucoup plus facilement qu'il ne tutoie.

Encore qu'il se métamorphose quand il fait campagne. Il appelle alors par leurs prénoms des partisans dont il vient de faire la connaissance et va même jusqu'à leur mettre affectueusement le bras sur les épaules.

Capable d'une sainte colère devant la bêtise — lorsqu'on oublie d'asservir un coroner, par

exemple — il n'est toutefois pas rancunier. Ses collaborateurs n'ont que de bons mots à son endroit et leur exceptionnelle fidélité prouve leur attachement.

Il tient de son père, qu'il a suivi de près pendant ses années de pouvoir, une connaissance intime de la politique qui lui permet de se mouvoir dans cette jungle avec l'aisance et l'habileté de la panthère.

Mais aussi avec une extrême prudence, qui est probablement sa vraie marque de commerce. On dit qu'il préfère ne pas agir plutôt que de risquer d'agir mal. Ses adversaires lui reprochent de ne rien faire pour éviter de prendre des risques. Ses proches disent qu'il a un jugement sûr mais reconnaissent qu'il lui faut parfois beaucoup de temps pour prendre une décision.

Il parle peu, et pas du tout s'il n'a rien à dire. Et quand il parle, il utilise souvent tellement de « si », de « mais » et de « peut-être », qu'il n'est pas toujours fa-

cile de savoir exactement ce qu'il a voulu dire. Ce style fait le malheur des journalistes, qui sont d'ailleurs souvent les cibles de son mépris hautain.

Ce style lui a permis de ne faire aucune gaffe majeure pendant les huit années où il a été ministre. Il est sorti la tête haute, et presque sans une égratignure, de situations aussi difficiles que les coupures dans les services de santé et les négociations avec les employés de ce secteur et de la Sûreté du Québec.

Mais ces qualités, et le fait qu'il soit intelligent et travailleur, ne suffisent pas à expliquer que les Québécois l'aient vu tout naturellement comme le successeur de René Lévesque. Car ce sont eux les premiers, dans les sondages, bien avant les péquistes et les journalistes, qui en ont fait le « dauphin » du fondateur du Parti québécois.

Il faut ajouter sa très grande crédibilité. D'une part, même si, comme tous les hommes politi-

ques, il est en représentation lorsqu'il parle en public ou à la télé, il a l'air sincère. Cela vient du fait qu'il n'a jamais menti et ne s'est jamais contredit, mais aussi de sa personnalité qui lui donne l'air franc.

D'autre part, il ressemble à un premier ministre. Pas à René Lévesque ou à Brian Mulroney, mais à l'idée que le grand public peut se faire d'un premier ministre. Il est bien élevé, il a de la classe, il a tout, pourrait-on dire, pour jouer ce rôle.

Est-il conservateur? Son style et son allure le sont certainement. Il a aussi énormément de respect pour les institutions. On dit même qu'il a songé à démissionner quand René Lévesque a annoncé, sans l'avoir consulté, que les propositions constitutionnelles seraient présentées à M. Mulroney et rendues publiques avant d'être déposées à l'Assemblée nationale.

Sa prudence et son réalisme le « protègent » également des idées osées ou des réformes spectacu-

lares. Mais il est résolument moderne et ses idées n'ont rien de commun avec celles que professait l'Union nationale de son père.

Il est aussi trop sensible aux problèmes des gens démunis pour être jamais « reaganien ». Sa vraie profession n'est pas le droit, mais la médecine, et son principal engagement, en dehors de la politique, a été à Oxfam-Québec où il s'est dépensé sans compter pour le Tiers-Monde.

Un mot des femmes, enfin. M. Johnson est acquis à la thèse de l'égalité et l'a prouvé — avec prudence, évidemment — tout au long de sa carrière. Il est entre autres un des ministres qui a compté le plus de femmes dans ses cabinets et aux postes les plus élevés.

Mais il faut noter qu'elles étaient à peu près absentes de l'équipe qui l'a fait élire à la tête du PQ. Comme s'il jugeait que ce genre de politique politicienne était trop sale — ou trop importante? — pour elles!



Contestation dans la salle, hier soir, quand Pierre Marc Johnson a pris la parole: les partisans indépendantistes de Guy Bertrand ont brandi des affiches tronquées aux couleurs du PQ, devenu « PC » pour Parti conservateur.

Les partisans de Bertrand refusent de se rallier à leur nouveau chef

■ Les partisans montréalais de Guy Bertrand ont fait savoir hier soir qu'ils refusaient de se rallier à Pierre Marc Johnson qu'ils considéraient comme « un fédéraliste qui défend un projet d'accord constitutionnel contraire à la raison même du parti dont il est devenu président ».

PIERRE VENNAT

Dans un communiqué émis hier soir, ce groupe, ayant à sa tête l'attaché de presse de M. Bertrand durant la campagne, a donc déclaré qu'ils « sortent » du parti.

« Nous sortons, mais avec dignité, la tête haute, le sourire aux lèvres. Déçus, sans être amers, convaincus de la justesse de notre cause et confiants de reprendre un jour le contrôle de notre parti ».

Quand le nouveau président du parti, M. Johnson, a pris la parole à l'aréna Maurice-Richard, hier soir, ce groupe montréalais

de partisans de M. Bertrand a manifesté son désaccord en brandissant une affiche où le « Q » du Parti québécois était tronqué pour former un « PC » pour « Parti conservateur ».

Comme pour leur donner raison, la présidente du Rassemblement démocratique pour l'indépendance, Denise Leblanc-Bantey, a déclaré hier soir à LA PRESSE que « la boucle est bouclée. L'élection de Pierre Marc Johnson prouve que Jacques Parizeau avait raison et que le Parti québécois est devenu une nouvelle Union nationale. Les indépendantistes n'ont plus d'affaire là ».

Ancienne ministre péquiste, démissionnaire du gouvernement en novembre dernier et du Parti québécois après le congrès de janvier dernier, Denise Leblanc-Bantey ne mâchait pas ses mots, lorsque LA PRESSE l'a rencontrée.

Présente à l'aréna Maurice-Richard, à titre d'analyste radio-phonique pour Radio-Canada,

l'ancienne ministre de la Condition féminine déclare que la question qui se pose maintenant est de savoir ce que feront les indépendantistes.

Le RDI va continuer sa réflexion et sa montée, d'autant plus, croit-elle, que ce qui vient de survenir ne peut qu'accroître ses effectifs. Mais il n'est pas pressé, contrairement à Denis Monière et son Parti indépendantiste, de se transformer en parti. Chose certaine en tous les cas, il ne le fera pas pour les prochaines élections.

Comment les membres du RDI voteront-ils, si, comme prévu, M. Johnson déclenche des élections dans quelques semaines?

À cette question, Mme Leblanc-Bantey répond que son mouvement réunira ses instances dans deux semaines pour savoir si, entre le PQ non indépendantiste, mais tout de même autonomiste, et les libéraux de Robert Bourassa, il y a lieu de recommander de voter pour le « moindre mal », si

l'on appuie quelques candidats indépendantistes, pour le principe, si l'on recommande l'abstention ou si l'on considère que, entre libéraux et péquistes, c'est maintenant du pareil au même.

Par ailleurs, de passage à LA PRESSE, il y a quelques jours, un autre leader indépendantiste, Gilles Rhéaume, président du Mouvement national des Québécois, estime que la victoire de Pierre Marc Johnson à la tête du PQ aura sans doute du bon pour les indépendantistes, puisqu'elle les sortira de la tutelle du PQ et les forcera à former un genre de coalition pour s'en sortir.

Même une victoire de Robert Bourassa ne serait pas un drame selon lui. D'abord parce que cela permettrait au PQ, dans l'opposition, de « méditer et réfléchir ». Puis, rappelle-t-il, c'est Robert Bourassa qui a permis, en mobilisant les indépendantistes contre lui, « qu'il y ait un 15 novembre 1976. Il y en aura peut-être un deuxième, plus tôt que prévu ».

LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE



C'est par un poing «révolutionnaire» brandi devant 2500 anciens et nouveaux partisans, que Pierre Marc

Johnson a accepté l'ovation le consacrant chef du parti et premier ministre.

Une assemblée bien tranquille jusqu'à l'entrée du nouveau chef

Il est difficile de dire si ce premier «soir d'élection» du Parti québécois aura comblé les stratégies de la formation politique. Hier soir, l'aréna Maurice-Richard a mis beaucoup de temps à se remplir; lorsque Pierre Marc Johnson a pris la parole en tant que nouveau chef du parti, quelque 2500 personnes avaient enfin trouvé place dans l'enceinte.

MARIO ROY

Et même à ce moment, tout n'était pas parfait. À l'arrière de la salle, en même temps que M. Johnson prononçait ses premiers mots, un groupe de partisans de Guy Bertrand a fait une entrée bruyante en tenant à bout de bras des pancartes ou le sigle du PQ était tronqué pour montrer les lettres PC: Parti conservateur.

Mais cela aura été la seule note discordante dans le tableau final de la course à la succession de René Lévesque.

Les cinq adversaires de M. Johnson se sont en effet présentés sur une scène déjà envahie par la majorité de l'aile parlementaire du parti.

Dans l'aréna, l'organisation

Johnson avait depuis plusieurs heures manifesté sa force, la très grande majorité des membres présents étant des supporters du nouveau chef. Ils ont bien sûr manifesté bruyamment leur allégeance, tout en signifiant aussi leur estime aux vaincus.

Mais avant que Pierre Marc Johnson n'entre dans l'enceinte, vers 8 h 15, l'enthousiasme, c'est le moins qu'on puisse dire, faisait défaut.

Bien sûr, dès qu'ont été révélés les premiers résultats, peu après 19 heures, le suspense (déjà assez faible) est devenu inexistant. À peine quelques partisans épars de Pauline Marois ou Jean Garon manifestaient-ils une joie polie lorsque des résultats partiels plaçaient leur favori dans une position de moindre défaite.

Lorsque M. Johnson est entré, après Jean Garon et Luc Gagnon mais avant Francine Lalonde et Pauline Marois, l'aréna Maurice-Richard s'est égayé brusquement. D'une part, l'arrivée du nouveau chef et des autres a déclenché une offensive désordonnée des médias. D'autre part, chacun a fait entrer avec lui les plus bruyants de ses partisans...

De sorte que cela a fini par ressembler à une vraie «conven-

tion» au leadership, avec ballons tombant du plafond et chanson-thème du clan Johnson hurlant à pleins haut-parleurs.

On est loin des débordements

du Parti québécois des années 70, bien sûr; et tout cela laisse songeur lorsqu'on sait qu'hier soir, on élisait le nouveau premier ministre du Québec...



Une fois rallié au vainqueur, Jean Garon a coiffé le chapeau de l'organisation électorale de M. Johnson.

Gagnon croit avoir réussi sa promotion de l'idéal écologique

Luc Gagnon, le candidat écologiste à la direction du Parti québécois, n'est pas trop déçu de sa performance même s'il s'est classé dernier dans cette lutte au leadership. Il estime avoir tout de même réussi à promouvoir l'idéal écologique au sein du PQ.

PIERRE VENNET

Hier soir, M. Gagnon s'est dit prêt à servir sous Pierre Marc Johnson et à être candidat aux prochaines élections générales, si les militants d'un comté veulent bien l'accepter et s'il a la garantie que le PQ «achètera» au moins les grandes lignes des idées qu'il préconise.

Il entend également avoir la promesse du nouveau premier ministre qu'il ne se lancera pas dans la réalisation d'un projet comme Archipel, qu'il considère anti-écologique.

Pour bien démontrer qu'il n'entend pas mettre fin, avec le résultat d'hier soir, au combat qui l'anime pour que l'écologie devienne une préoccupation du monde politique québécois, il lancera, dès demain, au Centre alternatif de Montréal, un volume intitulé *L'écologie, le chaînon manquant de la politique*.

L'ouvrage est préfacé par le directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal, Jean-Guy Vaillancourt: «Je ne regretterai pas d'avoir été l'un de ceux qui lui ont conseillé de se



Luc Gagnon

lancer dans cette course au leadership, car le mouvement vert y gagne en crédibilité.

«Comme notre mode de scrutin rend bien difficile la création de nouveaux partis politiques, il n'est pas surprenant que des adeptes des nouveaux mouvements sociaux comme le mouvement des femmes, les indépendantistes, les jeunes et les écologistes essaient de faire passer leurs messages et leurs revendications à travers le parti le moins conservateur du Québec», conclut M. Vaillancourt en parlant de la campagne de M. Gagnon.

LEADERSHIP

Mulroney était à l'écoute

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a fait parvenir hier soir au nouveau président du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, un court message de félicitations: «Cher Pierre Marc, Mila se joint à moi pour vous offrir nos félicitations chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence du Parti québécois. Veuillez également accepter nos meilleurs vœux, alors que vous vous apprêtez à accepter de lourdes responsabilités au nom de tous les citoyens du Québec.» Le premier ministre était parmi les téléspectateurs qui ont suivi la victoire de M. Johnson. M. Mulroney, qui a passé la fin de semaine à Montréal pour y tenir des rencontres privées, était installé devant le petit écran avec des amis dans la suite de l'hôtel Ritz Carlton pour connaître les résultats de la course.

Le financement: crucial

Le nouveau président du Parti québécois n'était pas aussitôt élu qu'une tâche importante l'attendait: une réunion de l'exécutif du parti. Selon l'un des membres de cet exécutif, le député Michel Leduc, la réunion d'hier soir avait pour objet de fixer une date pour la convocation du conseil national qui devra formuler le programme électoral de la prochaine campagne. M. Leduc a indiqué que ce n'était pas le point le plus important de l'agenda. Celui de préparer une campagne de financement à court terme était de loin le plus crucial puisque la caisse du parti est plutôt à sec en raison du déficit que le parti aura à assumer pour éponger les dettes de la campagne à la présidence. Enfin, M. Leduc s'est dit d'avis que le nouveau premier ministre devra déclencher des élections cet automne puisque Maurice Duplessis lui-même disait qu'il fallait profiter de la vague qui suit une mobilisation aussi forte qu'une campagne au leadership.

Gendron est optimiste

Le ministre de l'Éducation, François Gendron, est aussi favorable à la tenue d'élections immédiates. Il ajoute qu'une majorité, au conseil des ministres, est de cet avis et que le financement du parti ne pose pas de problème insurmontable.

Un avion... «bleu Québec»

À l'entrée de l'aréna Maurice-Richard, hier soir, les organisateurs du PQ distribuaient aux membres un carton destiné à servir de feuille de pointage comté par comté avec, à l'endos, une série de pointillés... aéronautiques! Il s'agissait en effet d'obéir à ces instructions pour confectionner un magnifique avion... «bleu Québec». On a pris soin d'inscrire: «S.V.P., attendre l'issue du scrutin avant de réaliser ce pliage.»

Les pieds sur terre

«La grande force de Johnson, c'est qu'il n'est pas un idéologue; il va être capable de gouverner en demeurant les deux pieds sur le terrain», commentait hier le comédien Doris Lussier, qui a passé le week-end à l'aréna Maurice-Richard pour l'hommage à René Lévesque (dont il a toujours été proche depuis l'université). Le PQ devait prendre le virage qu'il a pris et se plier au verdict référendaire, estime M. Lussier.

Cacher les sièges vides

Quelque 1440 sièges de l'aréna Maurice-Richard ont été dissimulés derrière de longs rideaux, hier, restreignant la capacité de l'enceinte à moins de 3000 places. Vendredi, on avait à peine réussi à combler les sièges de l'aréna et, en ce «soir d'élection», on a craint de montrer aux caméras une trop grande quantité de sièges vides.

Duhaime n'a jamais douté

Le ministre des Finances et député de Saint-Maurice, Yves Duhaime, estime que l'élection de Pierre Marc Johnson à la direction du PQ va susciter une approche différente non seulement sur la question de la souveraineté mais sur les orientations politiques. «M. Johnson représente le changement et saura, en temps et lieu, prouver à la population québécoise qu'il peut conserver le pouvoir lors des prochaines élections», a-t-il dit, ajoutant qu'il n'a jamais douté de la victoire du ministre de la Justice. Lui qui a annoncé récemment qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections, M. Duhaime estime que le premier ministre du Québec devrait être élu au suffrage universel. Il se dit persuadé que la décision du PQ d'élire son président au suffrage universel aura un effet d'entraînement sur les autres formations politiques.

Un capitaine aux urnes

M. Victor Chartier, 89 ans, doit certes être l'un des plus vieux partisans du Parti québécois. Cet ancien capitaine sur les Grands lacs et la Voie maritime y militait depuis les débuts de la formation, même s'il se souvient des discours de Laurier et d'Henri Bourassa. «Duplessis était un de mes amis. Je l'ai connu intimement», de dire M. Chartier après avoir voté dans un bureau du boulevard Sainte-Rose à Fabreville. Il refuse de dire pour qui, mais trouve que Pierre Marc Johnson «ferait un excellent premier ministre». Beaucoup de personnes de mon âge votent pour le Parti québécois, assure-t-il, précisant qu'il n'est pas en faveur de l'indépendance: «J'ai toujours été pour qu'on reste dans le Canada. Mais il faut être traités comme du monde...»



De véritables primaires

Le vice-consul des États-Unis était présent à l'aréna Maurice-Richard, hier. M. Eric Benjaminson s'est dit heureux du mode de scrutin utilisé par le Parti québécois pour l'élection de son chef. C'est un système qui s'apparente aux primaires américaines, a constaté M. Benjaminson, ce qui «confirme la valeur démocratique du système américain».

Camp et le suffrage universel

Présent hier soir à titre d'analyste pour la CBC, l'ancien organisateur en chef des conservateurs, M. Dalton Camp, ne croit pas aux vertus du système de vote utilisé par le Parti québécois pour choisir son leader. Selon lui, il faut plutôt mettre l'accent sur la démocratisation du choix des députés qui, ensuite, sont les mieux placés pour choisir le chef alors qu'ils sont «tous enfermés ensemble». Selon lui, les conservateurs, en choisissant Joe Clark au quatrième tour en 1976 et Brian Mulroney au troisième tour en 1983, ont fait preuve de bien plus de démocratie que le PQ.

Les choix de Bisailon

Le député indépendant Guy Bisailon, qui a quitté les rangs du Parti québécois bien avant les orthodoxes, pour protester contre l'abandon de la social-démocratie, considère que le choix de Pierre Marc Johnson comme leader l'éloigne encore davantage de son ancien parti. Le député de Sainte-Marie, présent hier à l'aréna Maurice-Richard en tant qu'analyste pour CIMS, aurait, par ordre de préférence, voté pour Pauline Marois, Jean Garon, Guy Bertrand (pour son attitude indépendantiste) et, enfin, Francine Lalonde. Il n'a pas voulu dire s'il plaçait l'écologiste Luc Gagnon en avant de Pierre Marc Johnson dans ses préférences...

Francine Lalonde a encore le goût d'affronter Bourassa

Francine Lalonde, évitant de justesse de terminer dernière derrière Luc Gagnon dans la lutte au leadership du Parti québécois, estime néanmoins ne pas s'être battue pour rien.

PIERRE VENNET

Si sa «personne» n'a pas mieux passé, bien qu'elle admette qu'elle avait espéré faire un meilleur score, ses idées, croit-elle, ont fait leur chemin et le Parti québécois est maintenant conscient de la nécessité de faire du plein emploi le principal objectif de sa campagne électorale.

En conséquence, l'ancienne vice-présidente de la CSN, qui fut pendant quelques mois ministre de la Condition féminine, non seulement se rallie au vainqueur, Pierre Marc Johnson, mais est prête à continuer la lutte en se présentant à nouveau aux prochaines élections générales, s'il le faut contre Robert Bourassa, dans Bertrand, encore une fois.

«Je n'ai pas fait tous ces efforts et toute cette campagne pour rien», a-t-elle dit hier soir, entourée de ses enfants. «Je l'ai fait parce que je crois au renouveau du Parti québécois et je serai définitivement candidate aux prochaines élections générales.»

Dans quel comté?

Mme Lalonde ne l'a pas dit mais il semble bien que cela sera dans Bertrand, comme aux récentes élections partielles.

Hier soir, M. Georges Bienvenue, qui fut, lors de ces partielles de juin, l'un de ses princi-



Stoïque, Francine Lalonde attendait les résultats en compagnie de son fils.

paux organisateurs, a déclaré qu'un sondage interne démontrait que Mme Lalonde pourrait l'emporter sur M. Bourassa dans Bertrand et que l'exécutif du comté désirait qu'elle s'y présente de nouveau lors des prochaines élections générales.

Il y a aussi le comté de Taillon, voisin, que M. Lévesque a laissé vacant dès hier. Quel que soit le comté, Mme Lalonde n'a pas fini de faire parler d'elle au sein du PQ, malgré sa piètre performance lors de la campagne au leadership qui vient de se terminer.

LES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET / OLDSMOBILE DU GRAND MONTRÉAL

ON A DES P'TITES NOUVELLES POUR VOUS EN 86!

**P.D.S.F. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Transport en sus.
Certains modèles et certains équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

PLAN DE PROTECTION GM SANS SUPPLÉMENT.
3 ans 60 000 km.

La voiture
nord-américaine
la moins chère



CHEVROLET CHEVETTE 86
"La p'tite sans-souci"

À partir de
seulement **6295\$***

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.
À l'exclusion d'autres véhicules GM.

Épargnez
jusqu'à **1000\$***



*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.

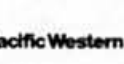
CHEVROLET CAVALIER 86
"La p'tite préférée"

**Faites un essai!
Gagnez un week-end
à la Coupe Grey!**

Votre concessionnaire Chevrolet/Oldsmobile a peut-être en main vos billets pour un excitant week-end à la Coupe Grey à Montréal.

Faites l'essai d'une Chevrolet ou Oldsmobile et remplissez le formulaire de participation. 13 couples chanceux au Canada se rendront à Montréal sur Pacific Western Airlines... Ils logeront au superbe Château Champlain... Ils seront reçus par CTV au brunch de la Coupe Grey... Et ils seront les hôtes "V.I.P." de la LCF au concours Miss Coupe Grey, à la remise du trophée Schenley, au dîner de la Coupe Grey, au lunch d'avant-partie et à la partie elle-même.

Les chances de gagner seront basées sur le nombre de participations. Les prix sont répartis selon les zones de ventes de General Motors. Les gagnants doivent répondre correctement à une question mettant leurs connaissances à l'épreuve. Le concours prend fin le 5 octobre 85. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.

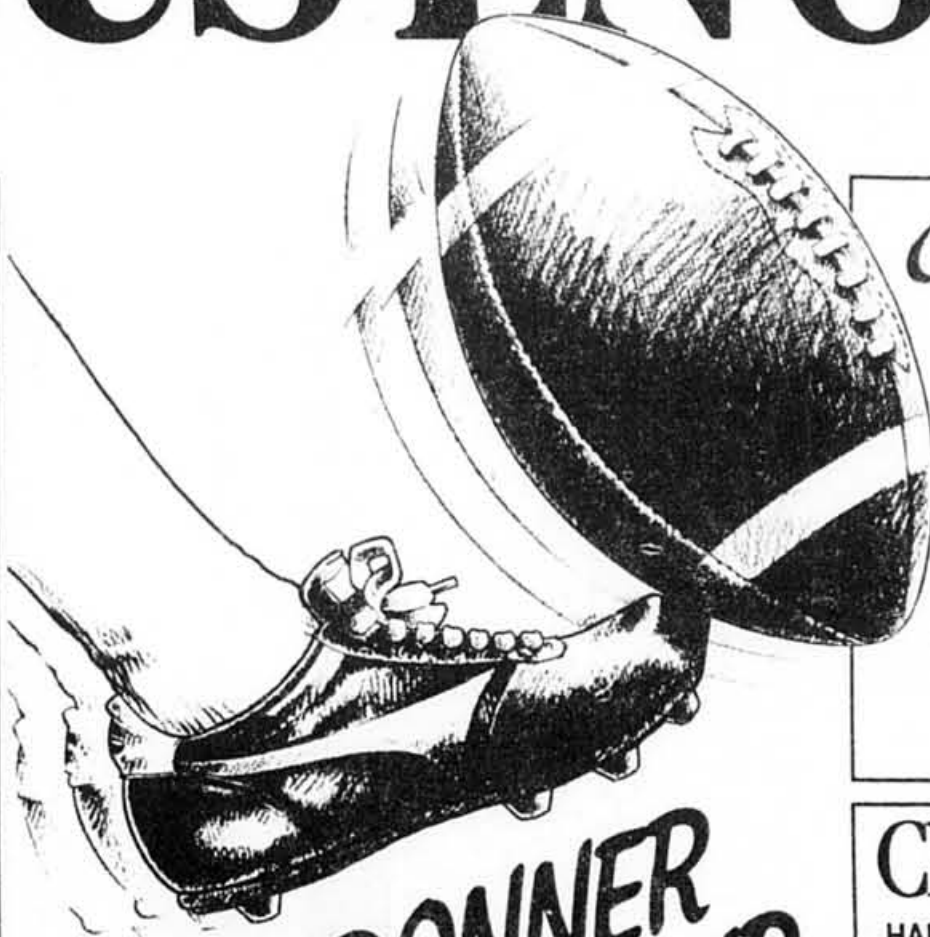


OLDSMOBILE FIRENZA 86



ÉPARGNEZ
JUSQU'À **1000\$***

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.



**"ÇA VA DONNER
UN GRAND COUP
EN 86"**

Elles sont arrivées! Les toutes nouvelles Chevrolet et Oldsmobile 86. Et les camions 86! Votre concessionnaire Chevrolet/Oldsmobile célèbre cet événement par une grande offensive de prix spéciaux sur de nombreux modèles. Venez en profiter! Rendez-vous chez votre concessionnaire au plus tôt!

LE CAMION GM LE PLUS VENDU!

**LE PICK-UP PLEINE GRANDEUR
LE MOINS CHER AU PAYS!**

UN CHEF DE
FILE DE
CHEVROLET!



7967\$**

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.
À l'exclusion d'autres véhicules GM.

LE P'TIT CAMION GM LE PLUS VENDU!

CHEVROLET S-10 1985

"Le p'tit
costaud"



LE PICK-UP LE MOINS CHER ET LE PLUS VENDU AU PAYS!

7047\$*

À partir de
seulement

*P.D.S.F. pour le Chevrolet S-10 1985 avec
équipement standard et moteur 4 cylindres
1.9 ou 2.5 l. Transport en sus.
Le concessionnaire peut vendre moins cher.
À l'exclusion d'autres véhicules GM.

Oldsmobile Calais 86



Épargnez
jusqu'à **200\$***

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.

Chevrolet Celebrity 86

HAUTE-TECHNOLOGIE! TRACTION AVANT! GRANDEUR
INTERMÉDIAIRE! L'AUTO POUR LA FAMILLE!



**Climatisation
sans frais.***

*Sur certains modèles avec équipement spécial et moteur IEC de 2.5 litres.
Le consommateur est responsable du paiement de la taxe d'accise fédérale.

D'autres bonnes
P'TITES NOUVELLES!

*P.D.S.F. pour des modèles spécialement équipés.

Chevrolet Monte Carlo	Épargnez 200 \$*
Chevrolet Caprice	Épargnez 200 \$*
Oldsmobile Ciera	Épargnez 200 \$*

GM vous présente le football de la LCF
Lions de la C.-B. à Montréal le vendredi 20 sept. 85 à 7h30.
Esquimaux d'Edmonton à Montréal le dimanche 3 nov. 85 à 1h.
Veuillez consulter votre horaire télé pour connaître le réseau de diffusion et les restrictions locales pour chaque partie.

**ON VOUS
ATTEND...
AVEC DE
BONNES P'TITES
NOUVELLES!**



86

LA SUCCESSION DE RENÉ LÉVESQUE

Le vote comté par comté

CIRCONSCRIPTION	VOIX	%	CIRCONSCRIPTION	VOIX	%	CIRCONSCRIPTION	VOIX	%	CIRCONSCRIPTION	VOIX	%
Abitibi-est			Châteauguay			Iles-de-la-Madeleine			Limoilou		
Bertrand	22	4	Bertrand	16	2	Bertrand	3	1	Bertrand	9	3
Gagnon	10	2	Gagnon	1	0	Gagnon	0	0	Gagnon	7	2
Garon	81	15	Garon	120	11	Garon	110	27	Garon	82	26
Johnson	265	48	Johnson	762	73	Johnson	273	67	Johnson	154	48
Lalonde	7	1	Lalonde	9	1	Lalonde	0	0	Lalonde	4	1
Marois	170	31	Marois	142	14	Marois	20	5	Marois	63	20
Abitibi-ouest			Chauveau			Jacques-Cartier			Lotbinière		
Bertrand	22	2.2	Bertrand	18	2	Bertrand	13	5	Bertrand	12	2
Gagnon	9	0.9	Gagnon	1	0	Gagnon	1	0	Gagnon	11	2
Garon	110	11.1	Garon	156	19	Garon	42	15	Garon	133	18
Johnson	640	64.8	Johnson	424	53	Johnson	153	58	Johnson	189	54
Lalonde	12	1.2	Lalonde	22	3	Lalonde	3	1	Lalonde	20	3
Marois	194	17.7	Marois	186	23	Marois	55	20	Marois	154	21
Anjou			Chicoutimi			Jeanne-Mance			Louis-Hebert		
Bertrand	27	2	Bertrand	19	2	Bertrand	17	3	Bertrand	68	4
Gagnon	8	1	Gagnon	9	1	Gagnon	4	1	Gagnon	18	1
Garon	99	8	Garon	173	14	Garon	74	15	Garon	551	36
Johnson	993	77	Johnson	783	65	Johnson	306	62	Johnson	512	34
Lalonde	13	1	Lalonde	13	1	Lalonde	5	1	Lalonde	14	1
Marois	151	12	Marois	209	17	Marois	88	18	Marois	354	23
Argenteuil			Chomedey			Jean-Talon			Maisonneuve		
Bertrand	18	4	Bertrand	18	4	Bertrand	68	5	Bertrand	15	3
Gagnon	9	2	Gagnon	6	2	Gagnon	19	1	Gagnon	16	3
Garon	142	35	Garon	54	12	Garon	311	21	Garon	52	10
Johnson	174	43	Johnson	297	64	Johnson	613	41	Johnson	266	50
Lalonde	4	1	Lalonde	4	1	Lalonde	28	2	Lalonde	20	4
Marois	62	15	Marois	81	18	Marois	452	30	Marois	162	31
Arthabasca			Crémazie			Johnson			Marquerte-Bourgeois		
Bertrand	20	3	Bertrand	42	3	Bertrand	26	2	Bertrand	6	1
Gagnon	7	1	Gagnon	19	2	Gagnon	8	1	Gagnon	3	1
Garon	175	29	Garon	139	11	Garon	110	9	Garon	56	14
Johnson	260	43	Johnson	756	62	Johnson	912	76	Johnson	266	64
Lalonde	2	0	Lalonde	30	2	Lalonde	10	1	Lalonde	5	1
Marois	139	23	Marois	231	19	Marois	136	11	Marois	77	19
Beauce-Nord			D'Arcy McGee			Labelle			Marie-Victorin		
Bertrand	20	2	Bertrand	2	2	Bertrand	28	3	Bertrand	27	3
Gagnon	6	1	Gagnon	3	3	Gagnon	10	1	Gagnon	5	1
Garon	219	26	Garon	9	8	Garon	130	9	Garon	99	11
Johnson	413	49	Johnson	71	64	Johnson	954	68	Johnson	518	58
Lalonde	21	2	Lalonde	2	2	Lalonde	14	1	Lalonde	20	2
Marois	169	20	Marois	24	22	Marois	249	18	Marois	223	25
Beauce-sud			Deux-Montagnes			Jonquière			Marquette		
Bertrand	17	3	Bertrand	38	7	Bertrand	32	2	Bertrand	18	5
Gagnon	3	1	Gagnon	9	2	Gagnon	7	0	Gagnon	4	1
Garon	118	21	Garon	79	14	Garon	331	20	Garon	36	9
Johnson	321	56	Johnson	371	66	Johnson	859	52	Johnson	257	65
Lalonde	4	1	Lalonde	6	1	Lalonde	17	1	Lalonde	3	1
Marois	112	19	Marois	52	11	Marois	411	25	Marois	77	15
Beauharnois			Dorion			Kamouraska-Témiscouata			Maskinongé		
Bertrand	24	3	Bertrand	23	4	Bertrand	22	2	Bertrand	12	2
Gagnon	5	1	Gagnon	8	1	Gagnon	15	2	Gagnon	7	1
Garon	118	12	Garon	75	12	Garon	174	19	Garon	127	17
Johnson	637	67	Johnson	408	64	Johnson	504	55	Johnson	464	62
Lalonde	24	3	Lalonde	10	2	Lalonde	10	1	Lalonde	9	1
Marois	138	15	Marois	113	18	Marois	189	21	Marois	128	17
Bellechasse			Drummond			Labelle			Matane		
Bertrand	33	3	Bertrand	20	2	Bertrand	28	2	Bertrand	17	2
Gagnon	8	1	Gagnon	6	1	Gagnon	8	1	Gagnon	5	1
Garon	258	27	Garon	93	9	Garon	184	16	Garon	103	13
Johnson	528	55	Johnson	757	75	Johnson	750	65	Johnson	528	67
Lalonde	8	1	Lalonde	16	2	Lalonde	20	2	Lalonde	12	2
Marois	130	13	Marois	120	12	Marois	161	14	Marois	125	16
Berthier			Dubuc			L'Acadie			Matapédia		
Bertrand	26	3	Bertrand	14	1	Bertrand	27	5	Bertrand	17	2
Gagnon	7	1	Gagnon	10	1	Gagnon	9	2	Gagnon	14	1
Garon	112	11	Garon	317	21	Garon	81	15	Garon	170	16
Johnson	711	69	Johnson	898	60	Johnson	296	54	Johnson	727	68
Lalonde	17	2	Lalonde	13	1	Lalonde	14	3	Lalonde	11	1
Marois	155	15	Marois	238	15	Marois	121	22	Marois	124	12
Bertrand			Duplessis			Lac St-Jean			Megantic-Compton		
Bertrand	19	2	Bertrand	24	3	Bertrand	15	1	Bertrand	9	2
Gagnon	13	1	Gagnon	3	0	Gagnon	10	1	Gagnon	8	2
Garon	132	12	Garon	206	26	Garon	198	12	Garon	56	12
Johnson	705	63	Johnson	393	52	Johnson	1,191	70	Johnson	283	60
Lalonde	62	6	Lalonde	15	2	Lalonde	16	1	Lalonde	13	3
Marois	195	17	Marois	148	13	Marois	269	16	Marois	100	21
Bonaventure			Fabre			Lafontaine			Mercier		
Bertrand	7	1	Bertrand	23	2	Bertrand	26	2	Bertrand	30	4
Gagnon	3	1	Gagnon	11	1	Gagnon	16	1	Gagnon	24	3
Garon	68	12	Garon	123	13	Garon	175	15	Garon	238	34
Johnson	349	62	Johnson	632	64	Johnson	700	60	Johnson	226	32
Lalonde	3	1	Lalonde	19	2	Lalonde	20	2	Lalonde	24	3
Marois	133	24	Marois	174	18	Marois	226	19	Marois	151	23
Bourassa			Frontenac			La Peltre			Mille-Iles		
Bertrand	13	2	Bertrand	16	3	Bertrand	37	3	Bertrand	27	3
Gagnon	18	3	Gagnon	4	1	Gagnon	9	1	Gagnon	11	1
Garon	55	9	Garon	114	21	Garon	155	13	Garon	148	15
Johnson	410	68	Johnson	317	58	Johnson	308	25	Johnson	582	61
Lalonde	25	4	Lalonde	6	1	Lalonde	13	1	Lalonde	12	1
Marois	86	14	Marois	91	17	Marois	717	58	Marois	180	19
Bourget			Gaspé			Laporte			Montmagny-L'Islet		
Bertrand	26	4	Bertrand	9	1	Bertrand	15	3	Bertrand	23	3
Gagnon	7	1	Gagnon	5	1	Gagnon	5	1	Gagnon	10	1
Garon	83	13	Garon	135	20	Garon	84	15	Garon	87	12
Johnson	390	59	Johnson	426	63	Johnson	274	49	Johnson	394	56
Lalonde	20	3	Lalonde	4	1	Lalonde	20	4	Lalonde	14	2
Marois	130	20	Marois	99	15	Marois	159	29	Marois	180	25
Brome-Missisquoi			Gatineau			Laprairie			Montmorency		
Bertrand	8	2	Bertrand	24	3	Bertrand	40	4	Bertrand	33	3
Gagnon	5	1	Gagnon	14	2	Gagnon	8	1	Gagnon	10	1
Garon	72	16	Garon	52	7	Garon	117	11	Garon	242	23
Johnson	287	64	Johnson	430	57	Johnson	647	61	Johnson	553	52
Lalonde	4	1	Lalonde	13	2	Lalonde	21	2	Lalonde	7	1
Marois	69	16	Marois	216	29	Marois	223	21	Marois	228	21
Chambly			Gouin			L'Assomption			Mont-Royal		
Bertrand	26	3	Bertrand	30	4	Bertrand	35	3	Bertrand	9	3
Gagnon	11	1	Gagnon	14	2	Gagnon	13	1	Gagnon	2	1
Garon	133	14	Garon	96	11	Garon	212	18	Garon	28	11
Johnson	621	64	Johnson	556	66	Johnson	709	59	Johnson	163	61
Lalonde	16	2	Lalonde	14	2	Lalonde	17	1	Lalonde	11	4
Marois	162	17	Marois	135	16	Marois	225	19	Marois	53	20
Champlain			Groulx			Laurier			Nelligan		
Bertrand	22	3	Bertrand	43	4	Bertrand	11	4	Bertrand	11	3
Gagnon	7	1	Gagnon	14	1	Gagnon	12	4	Gagnon	0	0
Garon	103	13	Garon	127	12	Garon	38	14	Garon	53	14
Johnson	558	70	Johnson	725	67	Johnson	140	52	Johnson	223	61
Lalonde	6	1	Lalonde	14	1	Lalonde	5	2	Lalonde	5	1
Marois	102	13	Marois	163	15	Marois	62	23	Marois	76	21
Chapleau			Hull			Laval-Des-Rapides			Nicolet		
Bertrand	18	4	Bertrand	50	6	Bertrand	37	4	Bertrand	16	2
Gagnon	5	1	Gagnon	8	1	Gagnon	15	2	Gagnon	14	1
Garon	47	11	Garon	85	10	Garon	195	21	Garon	142	13
Johnson	239	54	Johnson	385	44	Johnson	500	53	Johnson	729	68
Lalonde	3	1	Lalonde	10	1	Lalonde	26	3	Lalonde	12	1
Marois	129	29	Marois	345	39	Marois	177	19	Marois	152	14
Charlesbourg			Huntingdon			Lavolette			Notre-Dame-de-Grâce		
Bertrand	25	3	Bertrand	9	1	Bertrand	13	2	Bertrand	14	3
Gagnon	5	1	Gagnon	7	1	Gagnon	7	1	Gagnon	6	1
Garon	170	20	Garon	70	11	Garon	62	11	Garon	58	13
Johnson	397	47	Johnson	443	71	Johnson	357	64	Johnson	231	52
Lalonde	9	1	Lalonde	4	1	Lalonde	4	1	Lalonde	10	2
Marois	235	28	Marois	92	15	Marois	113	20	Marois	123	26
Charlevoix			Iberville			Lévis			Orford		
Bertrand	16	2	Bertrand	14	1	Bertrand	25	1	Bertrand	14	2
Gagnon	6	1	Gagnon	7	1	Gagnon	13	1	Gagnon	2	0
Garon	156	18	Garon	109	11	Garon	1,207	67	Garon	79	13
Johnson	502	57	Johnson	671	71	Johnson	250	14	Johnson	399	64
Lalonde	4	0	Lalonde	13	1	Lalonde	10	1	Lalonde	9	1
Marois	201	23	Marois	134	14	Marois	310	17	Marois	123	20
CIRCONSCRIPTION	VOIX	%	CIRCONSCRIPTION	VOIX	%	CIRCONSCRIPTION	VOIX	%	CIRCONSCRIPTION	VOIX	%
Outremont	</										

LES PROUESSES DU MATIN

Écoutez

Jacques Proulx

l'animateur-matin numéro 1 à Montréal

de 5h15 à 8h45

du lundi au vendredi

Tout pour vous mettre en train le matin: information, sports, circulation, météo, humour, spectacles, etc.



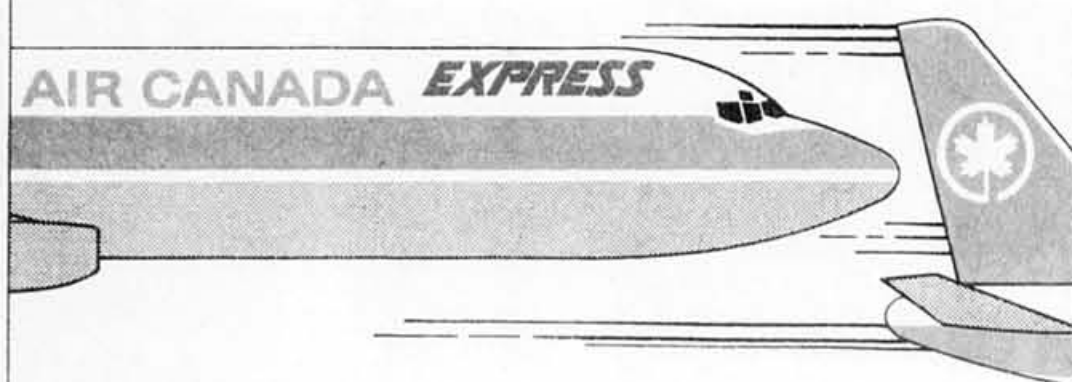
25 ANS
DE VIE
RADIOPHONIQUE

**SERVICE EXCLUSIF:
CIRCULATION
À DEUX AVIONS**

*on est fait
pour vivre
ensemble*

CKAC  73

EXPRESS LE JOUR MÊME



Une expédition... express!

Pour acheminer des documents ou des envois plus volumineux très urgents, n'hésitez pas à faire appel au service Express Le jour même. Avec 500 vols par jour, le plus vaste réseau d'itinéraires au pays et une équipe professionnelle, fiable, Air Canada a vraiment tout ce qu'il faut pour expédier où vous voulez, quand vous voulez.

Avantages du service Express Le jour même

- Expédition d'aéroport à aéroport garantie par le vol de votre choix au Canada, aux États-Unis et vers de nombreuses destinations du Sud.
- Garantie de remboursement intégral.
- Ramassage et livraison sur demande, dans de nombreuses villes desservies.
- Aucune restriction quant au poids ou à la taille de l'envoi. Seules limites: les dimensions de la porte de l'avion.

Air Canada Express offre aussi un service international et un service d'expédition Du jour au lendemain

Renseignements: 636-2344 Ramassage: 636-3441
Communication sans frais: 1-800-361-0253



Où vous voulez. Quand vous voulez.

Étrange marché

■ REDWOOD CITY (États-Unis) (AFP) — Une jeune femme de 32 ans a reconnu devant un tribunal de Californie avoir conclu en 1977 un étrange marché avec son mari: elle avait toléré qu'il garde une « esclave sexuelle » enfermée chez eux pendant sept ans. En échange, il acceptait qu'elle puisse avoir un second enfant.

Janice Hooker, qui témoignait en fin de semaine au tribunal de Redwood City, a déclaré que son mari Cameron, 31 ans, sur qui pèsent 17 chefs d'accusation, avait enlevé en mai 1977 une jeune fille de 20 ans qui faisait de l'auto-stop.

La jeune fille avait été forcée, selon Mme Hooker, à signer un contrat qui la liait « corps et âme » à son « maître » pour une durée de sept ans et aux termes duquel elle « devait pouvoir offrir son corps à tout instant... et ne porter aucun vêtement ou sous-vêtement sans son consentement ».

La jeune fille, a-t-elle ajouté, avait d'abord refusé de signer le contrat, en dépit des menaces de tortures de Cameron, mais elle avait dû se résigner après que son « maître » l'eût persuadée que « La Compagnie », qu'il décrivait comme un réseau d'esclavage, la tuerait si elle tentait de s'enfuir.

La victime avait dû rester un an allongée dans un carton de deux mètres placé sous le lit d'eau de ses « maîtres », y compris au moment où Janice Hooker avait accouché de son deuxième enfant.

Mme Hooker, qui doit comparaître à nouveau devant le tribunal de Redwood City mardi, a expliqué que le marché qu'elle avait conclu avec son mari lui permettait également d'échapper à ses perversions sexuelles, parfois douloureuses.

« Cameron, a-t-elle dit, était d'accord pour que j'aie un autre enfant à condition que cette personne puisse se comporter en esclave avec lui. Je crois que cet accord lui donnait encore le droit de me faire certaines choses, mais pas la pénétration ».

Janice Hooker a reconnu que l'esclavage faisait partie de ses relations avec son mari depuis leur rencontre en 1973.

La victime, dont l'identité n'a pas été révélée, a pu s'enfuir l'année dernière. Elle était alors âgée de 28 ans.

Mme Hooker a produit un double du « contrat d'esclavage » au tribunal montrant qu'elle et son mari - accusé notamment d'enlèvement, de sodomie et de viol - avaient pris pour fausse identité Michael et Janet Powers et avaient baptisé leur esclave Kay Powers.

Soyez en première ligne avec le...
TÉLÉPHONOPHONE

communiquiez
directement
AVEC
20,000
PERSONNES PAR MOIS
POUR AUSSI PEU QU'É
\$500.00 / par mois

TELEPHONOPHONE 288-7777

Les services de marketing
Promothème
3430, rue Stanley, Montréal, H3A 1R8

Informez-vous dès maintenant
(514) 288-7777

SOLEIL DE RÊVE POUR 30 PERSONNES

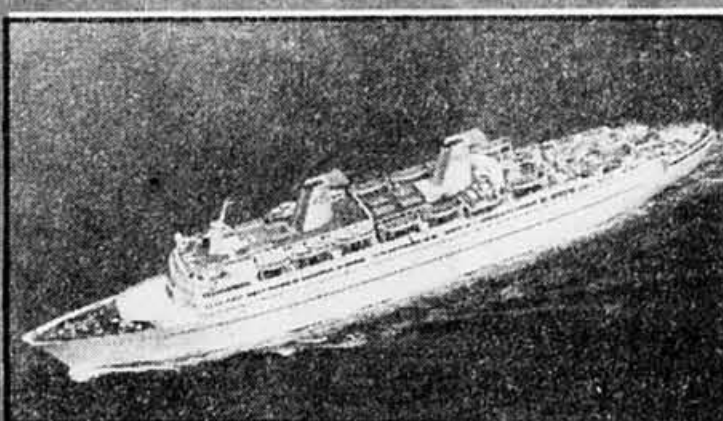


CE SOLEIL DONT VOUS RÊVEZ VOUS ATTEND À BORD DU M.V. REGENT SEA!

VIVEZ UNE CROISIÈRE INOUBLIABLE

- 7 jours au Canal de Panama et dans les Caraïbes
- 7 jours de soleil, de plages et de vacances
- 7 jours de vie de rêve

UNE EXOTIQUE INVITATION DE



Du 1er au 8 décembre 1985, 15 couples gagnants se presseront sous le soleil du sud, le vrai! N'allez pas laisser filer votre chance: qui sait? Si c'était vous qui partiez! Et pourquoi pas!

Imaginez un peu:

Montego Bay en Jamaïque — Grand Cayman — Le Canal de Panama — Carthagène en Colombie (Amérique du Sud) — Aruba dans les Antilles néerlandaises.

Le tout durant 7 jours, à bord du superbe M.V. Regent Sea avec tout le service et les divertissements de grande classe. Et surtout 7 jours sous un SOLEIL DE RÊVE.

Pour participer:

- Remplissez le coupon de participation ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée.
- Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE tous les jours jusqu'au 20 octobre 1985.
- Le prix comprend le transport aller-retour: Mirabelle Bay, les transferts entre l'aéroport et le bateau et le séjour sur le M.V. Regent Sea, du 1er au 8 décembre 1985.

- La valeur totale des prix offerts est de 45600\$.
- Le texte des règlements officiels est disponible à LA PRESSE et à CKAC.

L'attribution des 15 croisières pour 2 personnes se fera à l'émission de Jacques Proulx entre 7 h et 8 h 45, les lundis, mercredis et vendredis, du 23 septembre au 25 octobre 1985. Pour gagner, la personne dont le coupon de participation aura été tiré au sort devra téléphoner à CKAC dans les 30 minutes qui suivent pour confirmer son départ.



SOLEIL DE RÊVE CKAC/73
C.P. 7171, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3L4

Nom..... App.....
Adresse.....
Ville.....
Code postal..... Tél..... Âge.....
Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐



L'ASSUREUR-VIE DESJARDINS

«Une solution, une réponse»

L'assureur-vie Desjardins propose une solution à de multiples besoins de sécurité financière, tels l'assurance-vie, l'assurance d'une hypothèque, la protection du revenu, la planification de la retraite, la planification successorale, les régimes d'épargne-retraite, les régimes de rentes de retraite, l'assurance-salaire et l'assurance-accident et maladie.

Aux gens d'affaires, l'assureur-vie Desjardins apporte une réponse à leurs besoins: assurances et rentes pour leurs employés, transmission de l'entreprise au décès ou en cas d'invalidité, convention d'achat-vente entre associés, assurance sur la vie des personnes-clé, programme de rémunération différée et de couverture de crédit.

L'assureur-vie Desjardins peut offrir le bon service au bon moment.



**Assurance-vie
Desjardins**

à chaque
passage
de la vie

LE MERCREDI 2 OCTOBRE 1985

dans **la presse**

section
spéciale sur la

semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation

Place Bonaventure, du 4 au 9 octobre Quatre salons en un!

- Le grand Salon d'art culinaire du Québec
- Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation

- Le Salon international des vins et spiritueux
- Le Salon des plaisirs de la table